

global forum for rural advisory services
forum mondial pour le conseil rural
foro global para los servicios de asesoría rural

Guide

D'EVALUATION DE LA VULGARISATION AGRICOLE

GFRAS est le forum mondial pour le conseil rural. Il est constitué de nombreuses parties prenantes – à travers le monde – qui ont un intérêt et un rôle dans le conseil rural. Sa mission est de défendre et d'assurer le leadership des parties prenantes au conseil rural en matière de services consultatifs ruraux et agricoles, pluralistes et régis par la demande. Le GFRAS agit dans le cadre du programme mondial de développement dont le but est de promouvoir la croissance durable et de réduire la pauvreté

LE PRÉSENT GUIDE D'ÉVALUATION DE LA VULGARISATION AGRICOLE
a été publié par :

Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS)
A l'attention de : Agridea Eschikon 28
8315 Lindau
Suisse
Tél. 0041-(0)52 354 97 64
info@g-fras.org
www.g-fras.org

AUTEURS
Ian Christoplos
Peta Sandison
Sanne Chipeta

CREDITS
Le présent Guide a été financé par une subvention reçue de la Fondation Bill & Melinda Gates. Les résultats et conclusions inclus sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions et les politiques de la Fondation Bill & Melinda Gates. L'Institut des Ressources Naturelles a contribué à l'élaboration des documents de référence ainsi qu'à la version antérieure du présent Guide.

CONCEPTION & MISE EN PAGE
Marianne Kalriis

PHOTOGRAPIES
Ian Christoplos, Glemminge Development Research
Sanne Chipeta, Knowledge Centre for Agriculture, Danish Agricultural Advisory Service
Torben Huus-Bruun, Knowledge Centre for Agriculture, Danish Agricultural Advisory Service

PAGE DE GARDE
X. Fonseca/CIMMYT

avril 2012

TABLE DES MATIERES

1. Pourquoi nous faut-il un guide spécial pour évaluer la vulgarisation? 2
Qu'est-ce que la vulgarisation? 3
Pourquoi la vulgarisation est importante (et pourquoi elle doit être évaluée) 4
«Optimisation des ressources» et «résultats» dans la vulgarisation 5
Qu'est-ce que l'évaluation? 6
Suivi et critères de base 6
Cadres de résultats et théories du changement 10

2. Concevoir l'évaluation de la vulgarisation 12
À qui s'adresse l'évaluation? Une évaluation axée sur l'utilisation 12
Pourquoi évaluer? Obligation de rendre des comptes et apprentissage 15
Critères d'évaluation 17
Choisir des approches et des méthodes d'évaluation 19
Coûts de l'évaluation 21

3. Difficultés liées à l'évaluation des interventions en matière de vulgarisation 23
Considérer la vulgarisation comme faisant partie intégrante du système d'innovation 23
Attribuer les impacts de la vulgarisation dans des systèmes complexes 26
Évaluer la vulgarisation dans un monde instable 27

4. Évaluer une meilleure adaptation des interventions de vulgarisation 29
La solution la mieux adaptée pour les différents clients de la vulgarisation 30
Meilleure adaptation par rapport aux options méthodologiques 33
Meilleure adaptation par rapport à la viabilité financière 35

5. Évaluer le pluralisme 37
L'intervention est-elle judicieusement orientée au sein de la chaîne de valeur? 39

6. Évaluer la responsabilité envers les clients 41

7. Évaluer les défis en matière de ressources humaines dans l'évaluation de la vulgarisation 44

8. Évaluer la durabilité des interventions de vulgarisation 48
Les évaluations peuvent-elles apprécier la durabilité? 48
La faculté d'adaptation aux changements 48
Durabilité et appropriation 49
Évaluer la durabilité dans les systèmes intégrés 50

9. Perspectives d'avenir: améliorer et garantir l'utilité de l'évaluation de la vulgarisation 51



1 POURQUOI FAUT-IL UN GUIDE SPÉCIAL POUR ÉVALUER LA VULGARISATION?

Le but est d'aider ceux qui interviennent dans l'évaluation de la vulgarisation à choisir de quelle manière effectuer des évaluations plus détaillées, rigou reuses, crédibles et utiles. Le guide aide les lecteurs à comprendre différents types d'évalu- ation afin de décider de ce qui convient le mieux à leurs réalités et accéder à davantage de sources d'informations théoriques et pratiques.

Le présent Guide a été élaboré par le forum mondial pour le conseil rural (GFRAS[1]). Une méta-évaluation des évaluations de la vulga-risation[2] ainsi qu'une méta-analyse des méthodes ont été menées préalablement[3] à l'élaboration du Guide. Il en est ressorti que, jusqu'à présent, les évaluations de la vulgarisation n'ont pas encouragé l'apprentissage et le renforcement des capacités dans les organisations – ce qui aurait été la base permettant de se servir des évaluations pour améliorer les les services de vulgarisation. Il a également été conclu qu'il était indispensable d'élaborer des directives, notamment en ce qui concerne le choix des approches d'évaluation de la vulgarisation permettant de faire face à l'environnement complexe dans lequel les systèmes et les programmes de vulgarisation évoluent. De plus, il a été constaté que de nombreux outils et approches d'évaluation générale sont disponibles et peuvent être adaptés à l'évaluation de la vulgarisation. Par conséquent, le présent Guide d'évaluation de la vulgarisation rurale ne constitue pas un nouvel instrument d'évaluation mais propose plutôt des idées, des concepts et des principes – qui s'appuient sur les principes du GFRAS[4] relatifs à la vulgarisation. Le but est d'aider ceux qui interviennent dans l'évaluation de la vulgarisation à déterminer comment effectuer des évaluations plus détaillées, rigoureuses, crédibles et utiles. Le guide aide les lecteurs à comprendre les différents types d'évaluation afin de décider de ce qui convient le mieux à leurs réalités et accéder à d'autres sources d'informations théoriques et pratiques. Le Guide est destiné principalement à quatre groupes de parties prenantes de l'évaluation:

- ceux qui commandent et gèrent les évaluations
- les évaluateurs professionnels et le personnel chargé de surveiller les systèmes
- les professionnels participant à la formation et à l'éducation des évaluateurs
- les chercheurs explorant les moyens de coordonner leurs efforts avec les initiatives d'évaluation.

Les évaluations que ce Guide se propose d'informer peuvent être utilisées par un nombre encore plus important de parties prenantes, notamment les décideurs au sein des ministères de l'agriculture, de l'environnement et des finances ainsi que des organismes internationaux de développement.

Le présent Guide commence par expliquer ce que «la vulgarisation» représente aujourd'hui et la raison pour laquelle il est particulièrement important de recourir à l'évaluation pour améliorer ces services. On y présente, ensuite, sommairement la manière dont «l'évaluation» est définie aux fins du Guide. Des questions essentielles, particulièrement importantes pour l'évaluation de la vulgarisation, sont exposées.

Les dernières rubriques du Guide fournissent un cadre normatif pour l'évaluation de la vulgarisation qui est structuré autour de cinq domaines clés de la réforme de la vulgarisation identifiés par le GFRAS[4]. Il s'agit de:

- mettre l'accent sur les approches qui conviennent le mieux
- adopter le pluralisme
- renforcer l'obligation de rendre compte à la clientèle rurale
- développer les ressources humaines
- garantir la durablilité.

Ces domaines sont analysés relativement à la manière d'évaluer la pertinence et l'efficacité des interventions en matière de vulgarisation dans une politique et dans un contexte socio-économique donnés. Dans le présent Guide, le terme «intervention» s'entend des projets, des programmes, des réformes entreprises et d'autres activités destinées à améliorer les effets des prestations des services de vulgarisation.

Le suivi et l'évaluation de la vulgarisation doivent refléter la diversité des systèmes de vulgarisation, qui sont guidés par l'ensemble des objectifs des agriculteurs, des gouvernements, des entreprises privées, des chercheurs et autres dans le système d'innovation et dans le développement rural à plus grande échelle. Les conseils fournis ici comprennent diverses méthodes, des questions d'évaluation, des cadres conceptuels et des points de repère pour des sujets particulièrement pertinents pour le suivi et l'évaluation de la vulgarisation. Les critères de ce que l'on présume être une «bonne vulgarisation» dans le présent Guide sont étroitement liés aux secteurs que le GFRAS a jugés importants pour l'élaboration de systèmes de vulgarisation efficaces et durables. De nombreuses interventions susciteront le changement dans certains de ces domaines uniquement. Les évaluations doivent tenir compte du fait que certains aspects de la réforme seront inévitablement plus accentués que d'autres. Toutefois, elles permettront aux parties prenantes de mener une réflexion sur la pertinence de ces priorités. C'est la raison pour laquelle, les lecteurs devront définir les aspects qui sont pertinents dans les interventions spécifiques qu'ils évaluent et choisir librement parmi les diverses propositions avancées dans le présent Guide.

Qu'est ce que la vulgarisation?

Les agriculteurs et autres protagonistes du développement rural ont besoin d'un meilleur accès à l'information, à la connaissance et aux conseils. Ils doivent, par ailleurs, établir des liens avec d'autres acteurs au sein des marchés de l'agroalimentaire et des chaines de valeur. Cela constitue un préalable à la réduction de la pauvreté en milieu rural, à l'amélioration des moyens de subsistance et à la gestion plus durable des ressources naturelles. Le GFRAS a été créé pour favoriser l'amélioration des services de vulgarisation afin de relever ces défis. En outre, il a identifié l'évaluation optimisée de la vulgarisation comme un élément essentiel de ces efforts.

La portée du Guide est plutôt large en termes de gamme des «services de vulgarisation» à évaluer. L'époque où la vulgarisation était synonyme du travail des organismes du secteur public est révolue. De nos jours, les services de vulgarisation évalués peuvent être constitués d'un fournisseur d'intrants conseillant un agriculteur sur les semences à planter, d'une station de télévision diffusant les prévisions météorologiques, d'un supermarché conseillant les commerçants sur les normes requises pour les légumes qu'ils achètent, ou d'une organisation paysanne exerçant des pressions pour une recherche reflétant une demande de nouvelles technologies par ses membres. La diversité des systèmes de vulgarisation existant dans différents pays est le fruit de facteurs historiques et politiques qui ont façonné les idées locales en ce qui concerne les responsabilités de l'Etat, de la société civile et du secteur privé envers différents groupes d'agriculteurs. La vulgarisation peut comprendre des services dans trois domaines:

Technologie et partage de l'information

- la diffusion et le partage de l'information sur les technologies, les nouvelles recherches, les marchés, les intrants et les services financiers, le climat et la météorologie
- les essais en milieu paysan et les adaptations pratiques des nouvelles technologies et pratiques
- mettre les agriculteurs et leurs organisations en relation avec les instituts de recherche ainsi que les organisations génératrices de technologies
- soutenir la mise en application des politiques et programmes du gouvernement au moyen de l'information, de la sensibilisation et des conseils sur les choix technologiques, notamment l'administration des terres, la sécurité alimentaire et le bien-être des animaux
- sensibiliser davantage sur les nouvelles opportunités de certification «écologique»,

Le suivi et l'évaluation de la vulgarisation doivent refléter la diversité des systèmes de vulgarisation, qui sont guidés par l'ensemble des objectifs des agriculteurs, des gouvernements, des entreprises privées, des chercheurs et autres dans le système d'innovation et dans le développement rural à plus grande échelle.

L'époque où la vulgarisation était synonyme du travail des organismes du secteur public est révolue. De nos jours, les services de vulgarisation évalués peuvent être constitués d'un fournisseur d'intrants conseillant un agriculteur sur les semences à planter, d'une station de télévision diffusant les prévisions météorologiques, d'un supermarché conseillant les commerçants sur les normes requises pour les légumes qu'ils achètent, ou d'une organisation paysanneexerçant des pressions pour une recherche reflétant une demande de nouvelles tecnologies par ses membres.

de commerce équitable et autres méthodes de production
- l'éducation en matière de nutrition et l'économie domestique.

L'évaluation de ces services permet souvent d'examiner le transfert des technologies et des connaissances et d'apprécier les résultats en termes d'adaptation de la technologie ainsi que de niveau de connaissance des utilisateurs.

Conseils relatifs à la gestion de l'expoloitation, de l'organisation et de l'entreprise

- donner des conseils aux petits agriculteurs, aux groupes d'agriculteurs, aux coopératives et autres entreprises agroalimentaires sur la manière d'accéder aux marchés
- renforcer les capacités en gestion des affaires des petits exploitants agricoles et des entrepreneurs locaux
- soutenir les processus institutionnels de développement et des innovations sociales, institutionnelles et organisationnelles
- développer des organisations paysannes formelles et informelles, des organisations de la jeunesse rurale et les aider à formuler leurs demandes
- fournir des conseils juridiques et fiscaux.

Lors de l'évaluation de ce genre de conseil, on placera l'accent sur le développement organisationnel et des affaires. Les résultats à évaluer seront organisationnels et seront notamment des changements opérationnels et de nouveaux types de réseau.

Souvent, les évaluations sont conçues pour tenir les organismes de vulgarisation responsables quant à la façon dont les agriculteurs adoptent les nouvelles technologies. Cette idée mérite peut-être d'être approfondie afin de juger de l'efficacité de plusieurs services de vulgarisation. Néanmoins, il est également important de souligner que ce n'est qu'une des tâches que les systèmes de vulgarisation actuesl effectuent.

Facilitation et courtage du développement en milieu rural et des chaînes de valeur

- négocier la collaboration et promouvoir l'apprentissage social parmi les opérateurs du marché
- relier les petits exploitants agricoles, les entrepreneurs ruraux, et autres membres de la communauté agricole aux institutions offrant une éducation et une formation et l'enseignement dans des domaines présentant de l'intérêt pour le secteur agricole
- faciliter l'établissement de liens entre les agriculteurs, leurs organisations et les secteurs public et privé
- contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes plus appropriés en facilitant les réactions des agriculteurs, des entrepreneurs locaux et des conseillers
- faciliter l'accès aux services en milieu rural hors du domaine de la vulgarisation tels que l'assurance, les services phytosanitaires et de certification ainsi que les programmes de subvention pub-lique, notamment le paiement des services environnementaux et d'autres projets liés aux crédits de carbone
- faciliter l'accès des agriculteurs et des entrepreneux locaux au crédit des institutions financières rurales
- intervenir en qualité de médiateur dans les conflits sur les ressources naturelles.

L'évaluation de ce type de services se concentrera sur les résultats sous forme de changement dans les relations entre les acteurs du marché et les chaînes de valeur. En outre, elle appréciera l'autonomisation et le succès obtenu par les agriculteurs et les entrepreneurs locaux dans l'établissement de liens avec le marché.

Le présent Guide est structuré de façon à fournir des orientations pour s'assurer que les approches d'évaluation reflètent ces trois types de service afin de mieux comprendre comment la vulgarisation s'inscrit dans le cadre du développement rural.

Souvent, les évaluations sont conçues pour tenir les organismes de vulgarisation responsables quant à la façon dont les agriculteurs ont adopté les nouvelles technologies. Cette idée mérite peut-être d'être approfondie afin de juger de l'efficacité de plusieurs services de vulgarisation. Néanmoins, il est également important de souligner que ce n'est qu'une une des tâches que les systèmes de vulgarisation actuels effectuent.

Les catégories de services de vulgarisation ci-dessus peuvent ensemble favoriser l'autonomie des clients et leur permettre defaire des choix plus éclairés quant aux technologies, de mieux comprendre comment 'interagir avec les marchés et de trouver des moyens efficaces de traiter avec les pouvoirs publics et les entreprises privées. La grande question pour les évaluateurs est donc , de savoir si ces objectifs ont été atteints ou pas, c'est-à-dire, est-ce que les clients contrôlent mieux leurs exploitations agricoles, leurs entreprises et leurs moyens de subsistance?

Pourquoi la vulgarisation est importante (et pourquoi elle doit être évaluée)?

On constate de plus en plus que bon nombre des réformes qui s'imposent pour assurer la sécurité alimentaire, le développement du marché et faire face aux changements climatiques ne se-ront efficaces que si des organismes de conseil solides et efficaces sont mis en place pour soutenir les populations rurales.

Afin d'améliorer et d'optimiser la contribution de la vulgarisation aux moyens de subsistance en milieu rural, il est indispensable d'assurer le suivi et l'évaluation des réalisations. Un suivi et évaluation de qualité qui repose sur des informations fiables sur les résultats et l'impact des services de vulgarisation constitue le socle pour un apprentissage par l'expérience structuré. Le suivi et l'évaluation sont également essentiels pour s'assurer que ceux

qui appuient et mènent les interventions pour améliorer les services de conseil rendent compte aux clients directs de ces services ainsi qu'aux gouvernements, aux organisations paysannes et autres intervenants qui investissent dans l'amélioration de la vulgarisation.

Les investissements internationaux, nationaux et privés dans la vulgarisation connaissent une croissance rapide. Les citoyens et leurs élus réclament une augmentation des dotations financières allouées à la vulgarisation dans leurs propres pays et dans le cadre de la coopération au développement pour lutter contre la faim et accroître la production et ainsi réduire la volatilité des prix des denrées alimentaires, faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux changements climatiques qui s'annoncent, atténuer les conséquences futures du changement climatique et aider les populations rurales pauvres à conserver leurs moyens de subsistance alors que s'opèrent des changements radicaux dans les systèmes agroalimentaires. La volonté ac-crue d'investir est louable, toutefois, il convient de noter que certains projets et pro- grammes de vulgarisation qui ont été rapidement constitués à la suite de ces crises comportent des approches qui, par le passé, se sont révélées inefficaces et non durables. Cela fait ressortir, d'autant plus, l'importance des efforts consentis en vue d'utiliser et de tirer des enseignements des évaluations passées et actuelles pour éviter de reproduire les erreurs passées.



La vulgarisation peut comprendre des conseils pour les petits agriculteurs, les groupes d'agriculteurs et les organisations paysannes sur la manière de commercialiser leurs produits.

«Optimisation des ressources» et «résultats» dans la vulgarisation

L'on exige de plus en plus tant au niveau national qu'au niveau des organisations internationales et des institutions bilatérales de prouver «l'optimisation des ressources» et les «résultats». Le GFRAS a élaboré le présent Guide parce l'on suppose que des documents mieux conçus sur la valeur de la vulgarisation entraîneraient des investissements plus importants et plus appropriés.

Une partie de la valeur créée par la vulgari-sation, telle qu'une productivité accrue et de meilleurs revenus, peut et devrait être quantifiée dans le cadre des évaluations. Cependant, la vulgarisation porte également sur la connais-sance et l'apprentissage qui créent de la valeur en termes de «qualité» et de durabilité des moyens de subsistance en milieu rural. Ce sont des résultats qu'il est souvent difficile de mesurer de façon quantitative à court terme. Au demeurant, certains de ces résultats sont liés à ce que valorisent les clients des services de vulgarisation tandis que d'autres se rat-tachent à des intérêts publics. Les agriculteurs et le grand public peuvent, par exemple, avoir des objectifs différents en matière de protection de l'environnement. Les investissements dans la vulgarisation ont pour but une transformation complexe de la manière dont les gens vivent et gèrent leurs ressources naturelles. Ces transformations peuvent être évaluées de manière rigoureuse mais requièrent des méthodes diverses. L'évaluation de leur valeur nécessite des données qualitatives et quantitatives ainsi que la reconnaissance du fait que les processus de changement provenant de la vul-garisation sont non linéaires, dynamiques et pluridimensionnels. Il faut du t emps et des évaluat eur s haut ement quali f iés pour effectuer des évaluations d'une telle complexité En outre, il peut s'avérer impossible de mesurer les aspects les plus importants du changement à la fin du projet. Dans les interventions fi nancées par les donateurs, la viabilité n e peut être évaluée qu'après la suspension du financement.

L'optimisation des ressources doit refléter des résultats qui sont «valorisés» par les ag-riculteurs qui sont les utilisateurs des services de vulgarisation. En outre, certaines valeurs doivent être évaluées par rapport aux objectifs d'intérêt public en général liés à la sécurité alimentaire nationale, la biodiversité et la

durabilité sur le plan environnemental. Il n'existe pas forcément de chevauchement entre les valeurs que les agriculteurs, les gouvernements et le grand public s'efforcent d'atteindre. Les évaluations doivent juger de la qualité de l'aide que les organismes de vulgarisation apportent aux agriculteurs pour leur permettre d'atteindreleurs objectifs et pour protéger l'intérêt public. Il est, par conséquent, important de transcender l'assertion implicite selon laquelle la «valeur» devrait sim-

Les évaluations doivent juger de la qualité de l'aide que les organismes de vulgarisation apportent aux agriculteurs pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs et pour protéger l'intérêt public. Il est, par conséquent, important de transcender l'assertion implicite selon laquelle la «valeur» devrait simplement être mesurée en termes d'augmentation de la production, ce qui est très répandu dans plusieurs évaluations des interventions en matière de vulgarisation.

ROLE COMPLEMENTAIRE POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION[6]

Suivi
- collecter régulièrement les informations
- suivre l'état d'avancement du projet
- mesurer l'efficacité

Question:
Le projet fait-il bien les choses?

Evaluation
- analyser l'information
- évaluer l'efficacité et l'impact
- confirmer les attentes du projet
- mesurer l'impact

Question:
Le projet fait-il ce qu'il faut?

plement être mesurée en termes d'augmentation de la production, ce qui est très répandu dans plusieurs évaluations des interventions en matière de vulgarisation.

Qu'est-ce que l'évaluation?

Le terme «évaluation» s'utilise de différentes façons. Il peut désigner une grande variété d'activités visant différentes utilisations. Ce Guide met l'accent sur l'évaluation au sens d'un processus structuré de collecte, d'analyse et d'appréciation d'un système donné ou d'une intervention. L'une des définitions de l'évaluation les plus communément employées est celle appliquée par le CAD/OCDE[5]:

L'évaluation est l'appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou achevé, de sa conception, de sa mise en oeuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et le degré de réalisation des objectifs, de même que l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité des résultats en matière de développement. Une évaluation doit fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds. Le terme «évaluation» désigne également un processus aussi systématique et objectif que possible par lequel sont
déterminées la valeur et la portée d'une action de développement projetée, en cours ou achevée.

Le suivi peut représenter plus qu'un moyen de présenter des informations sur le rendement. En particulier, si les méthodes de suivi participatif sont appliquées, elles peuvent susciter l'appropriation pour un processus d'apprentissage parmi les protagonistes engagés dans l'intervention.

L'objectif principal de ce Guide est d'apporter un appui à ont l'évaluation des systèmes de vulgarisation dans leur ensemble. Il est, en outre, destiné à aider ceux qui sont chargés d'évaluer les projets de vulgarisation. Dans le contexte de la coopération au développement, la plupart des évaluations de vulgarisation se concentrent sur des projets spécifiques. Toutefois, la prestation réelle des services de vulgarisation fait normalement partie des systèmes existants de prestation de services de vulgarisation e. Il est essentiel de (a) s'assurer que les évaluations de projet contribuent à une connaissance plus étendue de la manière d'améliorer les systèmes de vulgarisation voire les systèmes d'innovation ainsi que les chaînes de valeur dans leur ensemble , et (b) mettre l'accent sur les incidences du contexte pour une évaluation précise de la viabilité et de l'impact des projets.

Cet objectif est conforme aux changements en cours dans la coopération au développement, loin des modalités du projet et orientés vers des interventions destinées à améliorer les programmes en cours d'exécution ainsi que l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques. Les interventions financées par les bailleurs de fonds s'alignent sur les systèmes et priorités nationaux. Ce Guide devrait contribuer à ce processus et suppose que ces nouvelles modalités, avalisées par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, deviendront la norme dans les efforts de développement.

Enfin, la différence entre l'évaluation et la recherche dans les systèmes de vulgarisation n'est pas toujours évidente. Le présent Guide s'adresse principalement à ceux qui effectuent des évaluations d'interventions spécifiques. Il aborde, cependant, des questions essentielles à examiner lors de la planification des évaluations de systèmes de vulgarisation et de la recherche sur l'interaction entre la vulgarisation et le monde agricole. De vastes programmes de recherche indiquant la manière dont les agriculteurs interagissent avec la vulgarisation nécessitent des approches méthodologiques quelque peu différentes. Là encore, le Guide vise à fournir des conseils utiles. Néanmoins – davantage de méthodologies plus approfondies pourraient s'avérer nécessaires pour les initiatives de recherche.

Suivi et critères de base

Les rôles du suivi et d'évaluation sont com plémentaires. Le suivi est généralement une condition préalable à de bonnes évaluations. Les informations doivent être systématiquement recueillies pour suivre les progrès réalisés et améliorer la situation au cours d'une intervention. Le suivi est, par ailleurs, nécessaire si les équipes d'évaluation veulent être en mesure de faire une évaluation rigoureuse et vérifiable des progrès accomplis.

Les évaluations sont souvent critiquées parce qu'elles ne disposent pas suffisamment de données factuelles. Cela est souvent dû à l'absence de données de suivi, des informations qu'il est impossible de recueillir durant l'évaluation proprement dite. De nombreuses évaluations sont élaborées en se basant sur l'hypothèse qu'une quantité et une qualité raisonnables de données sont disponibles pour finalement s'apercevoir qu'elles sont inexistantes.

Le CAD/OCDE[6] définit le suivi comme étant:

Un processus continu de collecte systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et l'utilisation des fonds alloués.

Le suivi peut représenter plus qu'un moyen de présenter des informations sur le rendement. Si des méthodes de suivi participatif sont appliquées, elles peuvent susciter l'appropriation pour un processus d'apprentissage parmi les protagonistes engagés dans l'intervention. Le suivi participatif peut être un moyen d'encourager les protagonistes à réfléchir, de manière critique, à leur travail et à chercher des moyens de l'améliorer. En outre, il peut servir de base aux évaluations qui sont accueillies par les protagonistes dans le cadre du processus d'apprentissage en cours.

L'utilité du suivi à susciter l'appropriation d'un processus d'apprentissage dépend en partie de l'implication des partenaires, du personnel et des utilisateurs des systèmes de vulgarisation dans la sélection des indicateurs. Les indicateurs de suivi des performances des actions de vulgarisation peuvent inclure, par exemple, (a) une fréquence des visites du per-sonnel de vulgarisation, (b) la participation des clients (peut être ventilée en fonction du sexe, de la la richesse, du système agricole, de l'appartenance ethnique) ou (c) le degré de satisfaction des clients à l'égard des services, ou le taux d'adoption des recommandations concernant la vulgarisation. En outre, il est souvent important de suivre de près la mesure dans laquelle les vulgarisateurs ont accès et acquièrent des connaissances pertinentes en vue de servir leurs clients. Certains de ces aspects sont enregistrés, relativement facilement, dans le cadre des routines de gestion. D'autres, tels que la satisfaction des clients, peuvent nécessiter des enquêtes régulières.

Les décisions portant sur ce qui doit faire l'objet d'un suivi et la manière dont cela devrait contribuer à l'évaluation doivent faire partie intégrante de la conception d'une intervention ou d'un système de vulgarisation. Le cadre de résultats du programme ou la théorie du change-ment (abordés dans la rubrique suivante) devraient définir les résultats escomptés et les aboutissements qui peuvent contribuer à déterminer les informations de suivi qu'il est utile de recueillir au cours de l'intervention. La collectede données doit être réduite au minimum. Les systèmes de suivi compliqués sont rarement mis en application et peuvent même mener à un engagement moindre des parties prenantes envers le suivi et l'évaluation. Les systèmes trop élaborés peuvent amener le personnel à se concentrer entièrement sur la collecte de données en elle-même, et perdre de vue la nécessité d'utiliser le suivi à des fins d'apprentissage et d'amélioration de leur efficacité.

La vulgarisation intervient dans des contextes qui sont à la fois complexes et imprévisibles. Le suivi constitue un moyen efficace de repérer les changements de contexte et de vérifier si la théorie du changement du pro-gramme demeure pertinente face aux conditions variables[7]. Plusieurs hypothèses formulées au début de l'intervention (à propos des forces du marché, des préférences des consommateurs, du climat etc.) sont susceptibles, avec le temps, de ne plus s'appliquer ou de changer. Les systèmes de suivi doivent suivre à la fois l'attendu et l'inattendu. Les résultats prévus des interventions de vulgarisation comprennent souvent divers changements intervenus dans la productivité, les organisations, les politiques, les situations économiques et sociales, ainsi que dans les connaissances, les mentalités et les comportements. La diversité de l'interaction entre différents protagonistes de la vulgarisation et les variables rend tout travail de prédiction difficile. Cela signifie qu'il f aut continuellement adaptater l'approche du pro-gramme pour qu'elle soit efficace et demeure pertinente.

Le suivi peut aider à expérimenter diverses formules, à réévaluer la théorie du changement et à favoriser une application directe de l'apprentissage pendant la mise en oeuvre du programme. Les systèmes doivent être des outils flexibles d'apprentissage qui permettent aux parties prenantes de s'intéresser systéma tiquement au contexte lorsqu'ils fournissent des boucles de rétroaction qui peuvent permettre aux responsables de m maintenir la pertinence de l'intervention en adaptant les approches en réaction à des changements plus importants.

Une étape importante dans la conception d'un système de suivi consiste à fournir des données de référence pour évaluer les changements. Cela doit se faire dans le cadre de la conception des systèmes de suivi et d'évaluation des interventions. Ce n'est pas aussi évident que cela peut paraître étant donné la nature multidimensionnelle des divers sys-

Plusieurs hypothèses formulées au début de l'intervention (à propos des forces du marché, des préférences des consommateurs, du climat etc.) sont susceptibles – avec le temps – de ne plus s'appliquer ou de changer.
Les systèmes de suivi doivent suivre à la fois l'attendu et l'inattendu.

FACTEURS À CONSIDERER LORS DU CHOIX DES INDICATEURS DE SUIVI

Un guide de la FAO[8] propose les critères suivants pour le choix des indicateurs pour le suivi des efforts de vulgarisation:

LA SIMPLICITÉ	**à la portée des non-spécialistes**
SANS AMBIGUÏTÉ	**clairement défini**
VÉRIFIABLE FACILEMENT	**pouvant être obtenu sans difficultés**
MESURES PRÉCISES	**pouvant être mesuré avec précision**
VALIDITÉ	**devant réellement mesurer l'indicateur prévu**
PERTINENCE	**lié aux besoins spécifiques des décideurs et des objectifs du projet**
SPÉCIFICITÉ	**lié aux problèmes que l'intervention entend influencer**
COHÉRENCE	**la valeur des indicateurs doit être cohérente s'ils sont recueillis dans des conditions identiques**
SENSIBILITÉ	**flexible si les conditions de l'intervention changent**
HIÉRARCHISATION	**préciser clairement les données les plus importantes à recueillir**

tèmes de vulgarisation. La méta-évaluation des évaluations de vulgarisation qui a été effectuée dans le cadre de la réali-sation du présent Guide a examiné 17 études de cas d'évaluations de vulgarisation[3] et a conclu qu'une grande majorité des évaluations n'avaient aucun axe de travail ou que les données de référence disponibles ne s'appliquaient pas dans le contexte de l'évaluation.

S'il n'existe aucune donnée de référence explicite ou pertinente au moment de l'évaluation ou lors de la conception du système d'évaluation, il peut s'avérer nécessaire d'avoir recours à des informations secondaires sur la nomenclature avant l'intervention. Parfois, les données statistiques nationales peuvent être utiles. Sinon, un évaluateur ou la personne en charge du suivi peut discuter avec les parties prenantes de ce qu'elles pensent des changements et ainsi extrapoler une sorte de référence pour l'intervention. Cette méthode n'est pas objective. Toutefois, elle peut être utilisée dans le cadre du processus visant à renforcer l'appropriation en utilisant l'évaluation, étant donné que cette référence subjective représente le changement que les parties prenantes elles-mêmes attendent et espèrent apporter grâce à l'intervention.

L'exemple suivant d'indicateurs de suivi provenant du Programme de soutien à l'agriculture en Zambie constitue un exemple de la manière dont les indicateurs peuvent être liés à un cadre de résultats reflétant une série d'objectifs.

EXEMPLE D'INDICATEURS DE SUIVI PROVENANT DU PROGRAMME DE SOUTIEN AGRICOLE EN ZAMBIE 2003–2008[9]

Composante	Objectif	Indicateurs de rendement
Entreprenariat et création d'entreprise	Une masse critique de nouveaux entrepreneurs ayant confiance en eux-mêmes avec une représentation adéquate de ménages dirigés par des femmes s'est développée. Elle identifie et exploite durablement les possibilités commerciales principalement pour leurs exploitations agricoles	• des ménages avec un plan d'action • des ménages appartenant à des groupes d'épargne • des ménages appartenant à des groupes d'investissement • la valeur des investissements actuels des ménages • des ménages liés à une institution financière • des ménages conscients et compétents en matière d'assurance • des ménages possédant des sociétés inscrites au registre du commerce • des ménages qui ont créé de nouvelles entreprises ou ceux qui ont renforcé des entreprises existantes • des ménages qui ont obtenu un crédit • la valeur des prêts obtenus • des ménages ayant remboursé le prêt • des ménages qui ont bénéficié des services des organismes de soutien • des ménages qui ont jugé les services: - pertinents - opportuns - adéquats - abordables
Aménagement des terrains, croissance des cultures, développement des semences, élevage du bétail	La production accrue et soutenue et la productivité des cultures, du bétail et des entreprises des secteurs non traditionnels reposent sur une gestion écologiquement rationnelle des ressources naturelles	• des ménages avec une diversification des cultures inscrite dans leurs programmes d'activités • des ménages diversifiant les cultures • des ménages produisant des cultures à forte valeur ajoutée • superficie des terres consacrées aux cultures à forte valeur ajoutée • des ménages producteurs de semences enregistrés • des ménages producteurs de semences et liés à des entreprises semencières privées • des ménages producteurs de semences ayant accès à des souches variétales • des ménages demandant une officialisation du régime foncier • des ménages détenant des titres fonciers • des ménages ayant des contrats liés aux services fournis par les organismes de soutien • des ménages élevant du bétail • des ménages enregistrant une augmentation due nombre de têtes de bétail • des ménages ayant recours aux technologies permettant d'économiser de la main d'oeuvres



Évaluation participative pratiquée au Bangladesh.

L'évaluation de la vulgarisation doit particulièrement s'attacher à recueillir l'avis et l'expérience du personnel sur le terrain car ces derniers sont à «l'avant- garde» des efforts de mise en œuvre des plans et par conséquent doivent être pleinement conscients de la synchronisation de ces plans et des réalités auxquelles ils sont confrontés.

Cadres de résultats et théories du changement

Les cadres de résultats[10] et les théories du changement constituent le point de départ évident des évaluations des résultats et des incidences d'une intervention donnée. Ces cadres décrivent la manière dont les activités et les investissements choisis devraient mener aux résultats prévus. Ces cadres de résultats et théories du changement peuvent prendre plusieurs formes; allant des cadres logiques[11] avec des résultats et des indicateurs prédéfinis aux techniques axées sur les protagonistes qui «observent» et déterminent les changements attendus dans les habitudes des protagonistes et des organisations des systèmes d'innovation (par exemple, la cartographie des incidences et l'enquête évaluative). De plus en plus d'efforts sont déployés afin de trouver des moyens qui combinent différents cadres[12].

La plupart des cadres de résultats tentent de définir les rapports entre les activités et le rendement d'un programme et les résultats[13] ainsi que les impacts[14] escomptés, notamment les indicateurs de suivi et d'évaluation de ces rapports. Généralement, le suivi se concentre sur la vérification des activités et des rendements, tandis que l'évaluation se concentre davantage sur les résultats et les impacts. Toutefois, le niveau exact de concentration peut varier. La gestion axée sur les résultats encourage les organisations à se concentrer sur les résultats et les impacts même dans un suivi au quotidien.

La méta-évaluation mentionnée ci-dessus a conclu qu'une large majorité des évaluations passées en revue ne prêtait presque pas attention aux cadres de résultats des projets et des programmes évalués. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que les cadres de résultats pour des programmes plus larges de développement rural incluent sou-vent des hypothèses implicites concernant le rôle de la vulgarisation qui ne reposent pas sur une analyse claire du système de vulgarisation en vigueur et la manière dont ce système devrait changer pour exécuter ces nouvelles tâches.

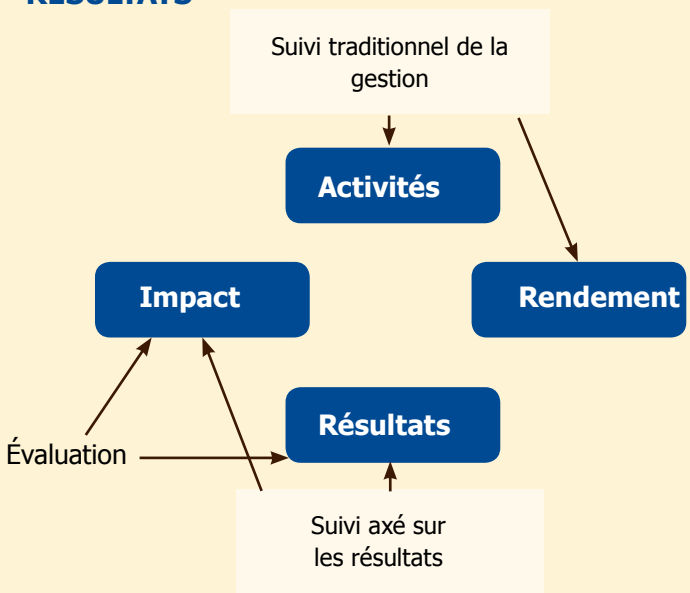
Néanmoins, l'évaluateur est manifestement tenu de lier les résultats de l'intervention aux demandes présentées dans les cadres de résultats. Si l'accent est placé sur l'apprentissage, il peut s'avérer nécessaire de rétablir ce que ceux qui mettent en œuvre l'intervention «souhaitent réellement faire» comme base d'un dialogue plus constructif. Au cours des dernières années, les programmes et les évaluations ont souvent inclus une phase de démarrage, qui peut être utilisée pour relever les différences entre les plans formels et les hypothèses qui ont réellement influencé l'intervention. Cela peut être utilisé pour trouver une base pour un processus d'évaluation constructif.

L'un des aspects essentiels est de savoir si le cadre reconnaît les processus de change-ment dynamique qui caractérisent les interventions de vulgarisation qui comportent toujours des éléments desurprise. L'évaluation de la vulgarisation doit particulièrement s'attacher à recueillir l'avis et l'expérience du personnel sur le terrain car ces derniers sont à «l'avant-garde» des efforts de mise en œu-vre des plans et par conséquent doivent être pleinement conscients de la synchronisation de ces plans et des réalités auxquelles ils sont confrontés.

Les «mythes» au sujet de ce que la vulgarisation peut réellement accomplir mènent souvent à des déclarations irréalistes dans les cadres de résultats quant à la contribution de l'intervention à la réduction de la pauvreté ou d'autres objectifs nationaux. Un rôle important de l'évaluation consiste à les mettre en évidence et à faciliter une réflexion critique sur ces objectifs, menée par différents utilisateurs de l'évaluation. L'exemple d'un tel écart entre perception et réalité peut se retrouver dans certaines interventions des ONG au Bangladesh où il a été supposé qu'une formation agricole modeste et un projet de vulgarisation autonomiseraient les femmes sans terre bien qu'elles n'aient pas accès aux terres agricoles et où il est extrêmement difficile d'autonomiser les femmes pauvres en raison de la problématique hommes-femmes et des relations de pouvoir.

On peut aussi citer comme exemple des projets où un organisme de vulgarisation qui a fourni des ensembles prédéterminés d'infor-

CADRES DE RÉSULTATS



mations technologiques doit passer à la facilitation de la gestion des organismes communautaires et mener des évaluations participatives après avoir bénéficié d'une brève séance de réorientation et reçu une nouvelle motocyclette. Les exemples peuvent paraître cyniques, néanmoins de telles hypothèses sont géné ralement intégrées dans les programmes de développement rural comportant un volet de vulgarisation.

Les méthodes d'évaluation participative visent à stimuler les parties prenantes afin qu'elles réfléchissent à leurs hypothèses concernant la manière dont l'intervention mènerait aux changements escomptés. Même lorsqu'un cadre ou des objectifs explicites n'ont pas été élaborés dans le cadre de la conception d'une intervention, il est généralement possible d'extrapoler les hypothèses sur la théorie du changement grâce à un examen systématique des documents relatifs au programme et des discussions avec le personnel.



Les services de vulgarisation peuvent souffrir d'hypothèses excessivement optimistes quant à leurs capacités réelles

NOTES POUR LE CHAPITRE 1

[1] www.g-fras.org

[2] Pour le GFRAS, le terme «vulgarisation» est utilisé de manière interchangeable avec les termes «services de conseil agricole ou rural». Les termes sont définis dans la rubrique suivante.

[3] Martin, A. and Essie Apenteng; 2011; Review of Literature on Evaluation, Methods Relevant to Extension; GFRAS Pound, B.; Gündel, S.; Martin, A. and Essie Apenteng; 2011; Meta-Evaluation of Extension Evaluation; GFRAS

[4] GFRAS; 2010; Five Key Areas for Mobilising the Potential of Rural Advisory Services; GFRAS Brief #1, October 2010.

[5] CAD/OCDE; 2010; Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats.

[6] Rajalahti R.; Woelcke, J.; Pehu, E.; 2005; Monitoring and Evaluation for World Bank Agricultural Research and Extension Projects: A Good Practice Note; The World Bank; Agriculture and Rural Development Discussion Paper 20.

[7] Une théorie du changement définit les éléments constitutifs des interventions, des résultats et de l'impact nécessaire pour atteindre un objectif à long terme donné. Elle forme la base d'une planification stratégique, d'un processus décisionnel continu et de l'évaluation (www. theoryofchange.org).

[8] Fondé sur: http://www.fao.org/docrep/w5830e/w5830e0j.htm#chapter%2017%20%20%20monitoring%20extension%20programmes%20and%20resources

[9] Voir un exemple à: http://asp.ramboll.se/Docs/progdoc.pdf; consulter également le manuel du cadre logique (logframe handbook): une méthode du cadre logique utilisée dans la gestion de cycle de projet. http://imagebank.worldbank.org/servlet/WDS_IBank_Servlet?pcont=details&menuPK=64154159&searchMenuPK=64154240&theSitePK=501889&eid=000160016_20050607122225&siteName=IMAGEBANK

[10] «La logique du programme qui explique comment l'objectif de développement est atteint, notamment la relation de causalité et les hypothèses fondamentales» DAC/OCDE 2010:33

[11] http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/06/07/000160016_20050607122225/Rendered/PDF/31240b0LFhandbook.pdf

[12] http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/08/27/000160016_20040827154900/Rendered/PDF/296720PAPER0100steps.pdf

[13] «Les effets désirés ou atteints à court et moyen terme des résultats d'une intervention» DAC/OCDE 2010:28

[14] «Effets à long terme, positifs ou négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non» DAC/OCDE 2010:24



2 CONCEVOIR L'ÉVALUATION DE LA VULGARISATION

À qui s'adresse l'évaluation?
Une évaluation axée sur l'utilisation

Les évaluations auront rarement un impact si elles sont menées uniquement parce que le ministère ou les bailleurs de fonds l'exigent ou si elles figurent parmi les activités du projet. Elles doivent correspondre aux objectifs des utilisateurs finauxl[15]. De nombreuses évaluations n'ont que peu d'effet sur les programmes, les organisations et les personnes qu'elles sont censés servir. Plusieurs facteurs peuvent promouvoir ou nuire à l'utilisation d'une évaluation. Les plus importants sont:

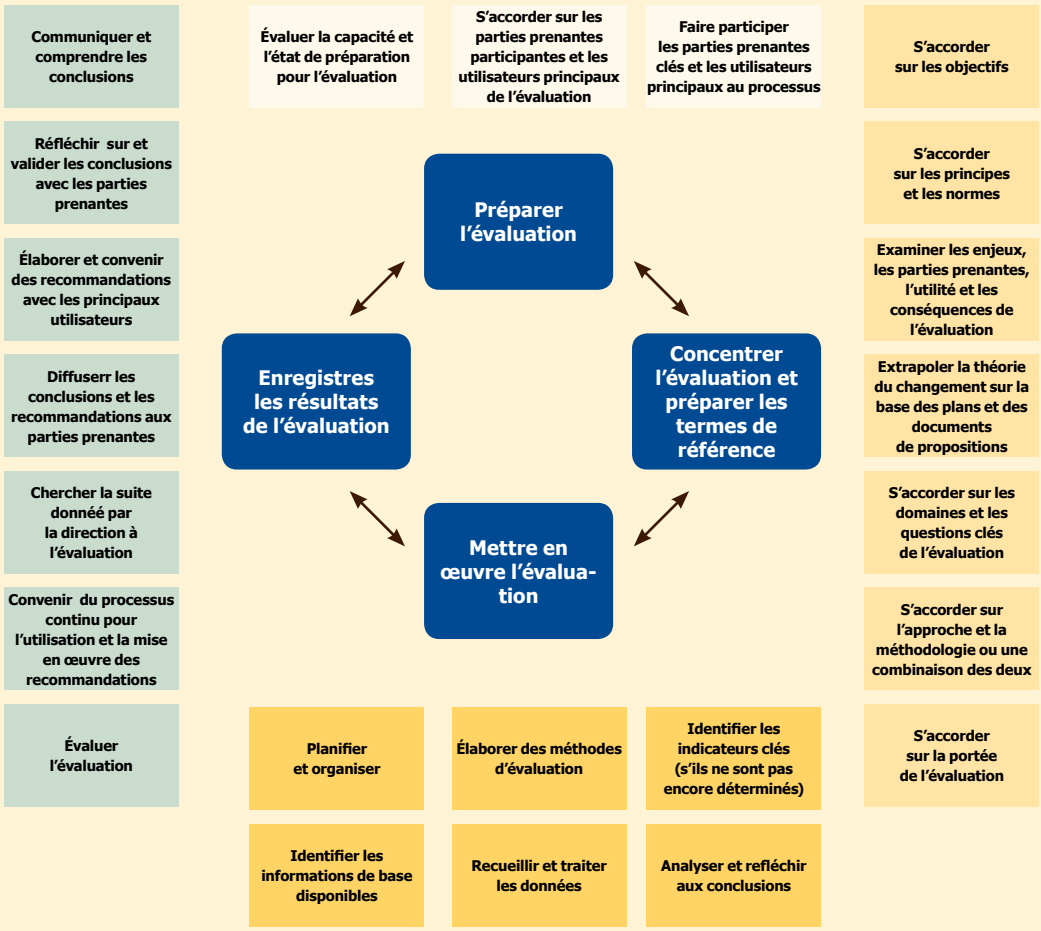
- la culture et la structure de l'organisation
- les influences externes telles que les pressions politiques et médiatiques
- la conception et la qualité de l'évaluation elle-même.

L'utilité de l'évaluation provient de la nature de l'organisation de l'utilisateur. Les organisations qui créent une culture de l'apprentissage mettent en place des structures qui fondent les décisions sur des données factuelles et qui créent des systèmes d'information garantissant que la diffusion des connaissances agira probablement sur les conclusions d'une évaluation. En outre, des évaluations bien gérées qui ont produit des preuves crédibles et des conclu-sions valides devraient avoir de meilleures chances d'être utilisées que des produits de qualité médiocre fondés sur des données douteuses.

L'objectif déterminant des évaluations axées sur l'utilisation est l'intérêt qu'elles présentent pourles utilisateurs. La garantie de l'utilisation de toute évaluation repose sur la conception et la facilitation du processus en fonction de l'objectif de l'évaluation, la manière dont elle sera utilisée et qui en sera l'utilisateur. Le présent Guide souligne que le processus d'évaluation devrait avoir pur but d'optimiser l'usage prévu par les utilisateurs.

Les chiffres ci-dessous montrent à quoi peut ressembler le processus d'évaluation et ce que seront les éléments.

CONCEPTION ET FACILITATION DU PROCESSUS D'EVALUATION[16]



Préparer l'évaluation

Une grande partie du processus garantissant l'utilité de l'évaluation se trouve dans la préparation. La participation des parties prenantes adéquates au processus d'élaboration des termes de référence contribue à rendre l'évaluation utile pour les utilisateurs et aussi à préparer la réussite de la dernière étape, l'ancrage des résultats de l'évaluation avec les parties prenantes adéquates[17]. Ceux qui sont chargés de donner suite aux conclusions de l'évaluation doivent avoir un rôle central dans la conception de l'évaluation axée sur l'utilisation. L'évaluation doit aborder les questions pour lesquels ils souhaitent trouver une réponse afin de prendre des décisions et tirer des leçons. Le processus de leur participation est en lui même un résultat clé de l'évaluation qui permet d'obtenir une plus grande appropriation des conclusions et d'accroître la crédibilité ac-cordée aux conclusions ainsi que la pertinence des recommandations. Les participants peu-vent améliorer leur esprit critique et leur connaissance de l'évaluation. Ils peuvent, en outre, promouvoir et entretenir une culture et une pratique de l'apprentissage au sein de leurs organisations.

Mobiliser les parties prenantes adéquates

Toute évaluation devrait débuter par l'identification des utilisateurs principaux et de leurs diverses attentes et exigences dans le cadre de l'évaluation. Les conclusions du méta-examen[3] montrent que de nombreuses évaluations n'effectuent pas une analyse approfondie des parties prenantes et que les utilisateurs potentiels ne sont pas différenciés dans les rapports. Les recommandations sont souvent destinées à un plus large public (telle une organisation) plutôt qu'à des déci-deurs spécifiques. L'analyse approfondie des parties prenantes devrait s'assurer que les questions de l'évaluation répondent aux be-soins des parties prenantes dans le cadre du système de vulgarisation et des autres utilisateurs qui doivent donnner suite aux conclusions.

Trop souvent, les évaluations sont conçues par des parties prenantes qui ne sont pas les personnes ayant la responsabilité, l'influence et s'intéressant à effectuer les changements nécessaires recommandés par l'évaluation. Cela s'avère particulièrement difficile pour les évaluations des systèmes de vulgarisation plu ralistes, car on ne peut pas établir avec certitude qui dispose de suffisamment de contrôle ou d'influence sur les pratiques des différents prestataires de services.

Le processus de détermination de l'objectif principal et des utilisateurs principaux est en lui-même une chance pour l'évaluateur d'encourager et de mettre en valeur l'enthousiasme et l'engagement – il se peut que les utilisateurs principaux potentiels ne valorisent pas dans un premier temps l'évaluation. Il incombe, en partie, à l'évaluateur de faciliter et de maintenir la participation des utilisateurs principaux durant tout le processus. Il est probable qu'un très grand nombre de parties prenantes participera à l'évaluation de la vulgarisation, notamment:

- les organismes de vulgarisation et autres prestataires de services
- les ministères de l'agriculture (et peut-être de l'environnement, de la science/de la technologie, de développement du secteur privé)
- les organisations paysannes
- les autres groupes de la société civile
- les entreprises en agroalimentaires (privées)
- les organismes d'aide (les promoteurs du programme)
- les agriculteurs/utilisateurs.

La diversité des besoins des différentes parties prenantes doit être abordée. Toutefois, ce sont les besoins décisionnels des utilisateurs principaux de l'évaluation auxquels il faut clairement accorderr la priorité et qui doivent influencer les questions de l'évaluation et la méthodologie adoptée. Leurs décisions affectent la planification. Par exemple, si les utilisateurs principaux sont les décideurs politiques d'un ministère, alors le calendrier du processus d'évaluation devrait coïncider avec les possibilités uniques dans le ministère en matière d'examen des politiques. Com-me nous le verrons plus loin, certaines évaluations sont axées principalement sur la respon-sabilité, tandis que d'autres sont destinées à faciliter l'apprentissage. Les différents objectifs peuvent être révélés davantage par l'évaluateur et les parties prenantes principales afin de clarifier l'objectif prioritaire. Cela devrait avoir lieu avant toute décision à propos de l'approche, de la méthodologie et des résultats; lesquels devraient tous être adaptés aux besoins des utilisateurs.

La complexité des systèmes d'innovation sous-entend qu'il est essentiel de garder l'esprit ouvert quant aux utilisateurs de l'évaluation; qu'il s'agisse du prestataire des services de vulgarisation lui-même, des clients ou des autres acteurs de la recherche ou de l'évolution du marché qui dépendent des synergies avec la vulgarisation.

Les hommes politiques locaux peuvent être d'importants utilisateurs dans les régions où la décentralisation a transféré les responsabilités en matière de vulgarisation aux des municipalités ou aux districts. Là où les organi sations agricoles préconisent une amélioration des ser-vices, l'évaluation peut être un outil leur permettant de plaider en faveur de l'amélioration du système de vulgarisation. L'analyse des parties prenantes constitue un processus d'identification des individus qui 's›intéressent ou pourraient s'intéresser à l'évaluation en les énumérant et en leur accordant la priorité en fonction de leur rôle, de leur niveau d'intérêt et de leur influence. La cartographie du pouvoir[18] constitue l'un des exemples d'outils à cet effet. Par exemple, une évaluation d'un programme national de vulgarisation administré par le gouvernement énumérerait probablement des employés du ministère de l'agriculture, des agents de vulgarisation, les principaux bailleurs de fonds, des organisations paysannes parmi les principales parties prenantes. D'autres, à l'instar de la communauté de recherche agricole, peuvent également être des parties prenantes puisqu'elles pourraient utiliser les conclusions à l'avenir, mais elles pourraient ne présenter que très peu d'intérêt direct ou n'avoir guère d'influence. Cer-taines personnes au sein de la même organi-sation ou du même groupe seront des parties prenantes principales et d'autres des parties prenantes secondaires[19].

Les parties prenantes principales peuvent être évaluées ultérieurement selon leur potentiel à utiliser l'évaluation. Une évaluation ayant pour but la transparence (voir ci-dessous) peut énumérer les individus chargés de prendre des décisions en matière de financement ainsi que des individus spécifiques au niveau des ministères de l'agriculture ou de l'environnement comme étant les principaux utilisateursde l'évaluation. Une évaluation de l'apprentissage pourrait accorder la priorité à certains dirigeants d'organisations paysannes et agents de vulgarisation en tant qu'utilisateurs principaux. L'identification des utilisateurs principaux constitue un processus interactif engagé entre l'évaluateur, les commanditaires de l'évaluation et les participants potentiels. Elle peut être combinée à des processus visant à préciser le but en se servant des techniques énumérées ci-dessus. Toutes les principales parties prenantes ne seront pas les utilisateurs principaux. Certaines personnes recherchent ou ont activement besoin des conclusions d'une évaluation pour justifier certaines décisions, acquérir des connaissances, recommander de nouvelles approches ou politiques, ou légitimer leur opinion sur une question donnée. D'autres peuvent considérer l'évaluation comme un exercice consistant à cocher des cases ou comme une menace pour leur poste.

Les évaluations sont toujours politiques. En outre, l'analyse des parties prenantes peut évaluer dans quelle mesure une partie pre-

Les évaluations sont toujours politiques. En outre, l'analyse des parties prenantes peut évaluer la mesure dans laquelle une partie prenante principale sera susceptible d'être favorable ou non à l'évaluation, selon que les conclusions lui profiteront ou lui porteront préjudice.

nante principale est susceptible d'être favorable ou non à l'évaluation, selon que les conclusions lui profitera ou lui porteront préjudice (par ex.: les agriculteurs peuvent s'attendre à ce que l'évaluation améliore le service fourni par les agents de vulgarisation ou entraîne la disparition pure et simple du service si elle entraîne des réductions budgétaires).

Pourquoi évaluer? Obligation de rendre des comptes et apprentissage

Comme mentionné ci-dessus, les diverses parties prenantes participant au processus d'évaluation – les commanditaires de l'évaluation, les évaluateurs eux-mêmes et ceux qui font l'objet de l'évaluation – peuvent avoir des intérêts et des besoins différents de ceux de l'évaluation. Cela doit être abordé ouvertement et les parties prenantes doivent trouver un terrain d'entente et décider du ou des objectifs principaux de l'évaluation.

L'obligation de rendre des comptes et l'apprentissage constituent les raisons les plus souvent invoquées pour évaluer la vulgarisation. Il est essentiel de clarifier le sens des termes. Même s'ils font souvent partie de la même évaluation, l'un ou l'autre sont habituellement le principal but et affecteront grandement les utilisateurs de l'évaluation ainsi que la manière dont elle est réalisée.

L'accent est habituellement mis sur **l'obligation de rendre des comptes** lorsque l'évaluation est commandée par un décideur politique ou un bailleur de fonds pour établir les résultats du programme – les objectifs visés par le programme ont-ils été atteints? Le programme est-il efficace? Répond-il à certaines normes? Assure-t-il une «optimisation des ressources»? Offre-t-il une valeur ajoutée aux agriculteurs? Cela peut se situer à différents niveaux dans la vulgari-sation: de l'état nutritionnel des ménages ruraux à la viabilité financière du prestataire des services de vulgarisation. Souvent dénom- mée évaluation «sommative», les évaluations axées l'obligation de rendre des comptes sont souvent réalisées à la fin d'un programme, ou lorsqu'il est sur le point de s'achever. Elles sont parfois réalisées «à posteriori» , par exemple, à la fin de l'intervention lorsque la viabilité réelle est devenue évidente[20]. Les conclusions de l'évaluation peuvent être utilisées pour éclairer des décisions concernant le financement futur, l'élargissement ou la restriction d'un programme, la modification des politiques ou comme une méthode de contrôle de la qualité. Elles peuvent également aider les décideurs à déterminer s'il vaut la peine d'investir dans la vulgarisation.

L'accent[21] est habituellement mis sur l'apprentissage lorsque l'objectif est d'améliorer l'approche. Les parties prenantes tirent des leçons des points forts et des points faibles des programmes existants et réévaluent l'impact de l'intervention sur l'ensemble du système d'innovation. Les conclusions de l'évaluation devraient soutenir les changements dans la pratique en termes de conception du programme, d'approche, de comportement individuel et de connaissances.

Des tensions peuvent apparaître entre ces objectifs dans le processus d'évaluation. Alors qu'une orientation axée sur l'obligation de rendre des comptes nécessite souvent un objectif et, par conséquent, une évaluation indépendante, une orientation axée sur l'apprentissage nécessite que l'évaluation devienne davantage un processus subjectif où les participants trouvent un consensus sur la signification de leur pratique. Les approches d'apprentissage en matière d'évaluation nécessitent, en conséquence, un climat de partenariat. Cela est difficile à établir dans une atmosphère de peur qui peut se manifester lorsqu'une équipe chargée de l'évaluation vient de «l'extérieur» pour évaluer une organisation ou des individus.

Néanmoins, il arrive que les objectifs de l'apprentissage et de l'obligation de rendre compte puissent être combinés. Si les protagonistes savent qu'ils devront rendre des comptes pour la qualité de leur travail, cela peut les inciter à apprendre comment améliorer leur rendement. Certaines évaluations déterminent l'efficacité de l'apprentissage dans les organisations c'est-à-dire qu'ils doivent rendre compte de leur capacité d'apprentissage. Cela pourrait être le cast lorsqu'une évaluation détermine l'efficacité d'une agence de vulgarisation à adapter ses services afin d'aider les agriculteurs à s'adapter aux changements météorologiques et aux possibilités du marché.

Les évaluations se déroulent généralement dans un climat tendu, peu importe les principes appliqués. L'obligation de rendre des comptes est essentielle pour s'assurer que les différents intérêts ou même les conflits d'intérêts sont révélés au grand jour et débattus. Les techniques pour rassembler les parties prenantes en vue de clarifier et d'accorder la priorité à l'objectif d'une évaluation incluent des discussions de groupe avec les prestataires des services de vulgarisation et différentes constellations d'acteurs du système d''innovation, des réunions de réflexion, des discussions de groupe et des entretiens personnalisés[22]. L'évaluateur peut faciliter ce processus, néanmoins il convient de rappeler que bien que ces méthodes puissent permettre d'améliorer la transparence, les conflits d'intérêts des différents protagonistes devraient subsister.

Préciser l'objectif principal, permettra de déterminer les utilisateurs principaux et leur place dans le continuum transparence-appren-

Alors qu'une orientation axée sur l'obligation de rendre des comptes nécessite souvent un objectif et, par conséquent, une évalua-tion indépendante, une orientation axée sur l'apprentissage nécessite que l'évaluation devienne davantage un processus subjectif où les participants trouvent un consensus sur la signification de leur pratique.

OBJECTIFS ET BUTS ALTERNATIFS DE L'EVALUATION

Il existe d'autres moyens de ventiler les objectifs de l'évaluation qui peuvent servir à attirer davantage l'attention sur la production de connaissances ou les processus «cognitifs» dont l'évaluation fait partie. Berriet-Solliec, et al[23] proposent trois catégories:

- l'apprentissage: l'évaluation est principalement conçue comme un processus collectif d'apprentissage
- l'estimation: l'évaluation est conçue pour évaluer le rendement et l'impact du programme
- la compréhension: l'évaluation identifie et analyse les mécanismes par lesquels le programme évalué peut produire les résultats escomptés ou avoir des effets néfastes.

Un manuel de la FAO[24] adopte une position plus critique à l'égard des buts sous-jacents au désir d'évaluer la vulgarisation:

Pseudo objectifs n'ayant en vue que leur propre intérêt

Etant donné que les organisations, notamment les systèmes de vulgarisation, ont une inclination égoïste, on peut raisonnablement supposer que certains membres du personnel – particulièrement ceux dont les postes sont élevés dans la hiérarchie – peuvent vouloir une pseudo évaluation qui retardera, gagnera du temps ou évitera les changements préjudiciables. Dans ces cas, les évaluateurs ne sont pas pris au sérieux et l'évaluation devient une diversion politique inutile. Dans d'autres cas, certains membres des organisations veulent se servir des évaluations comme prétexte afin d'éviter ou de s'exonérer des responsabilités administratives ou de trouver un bouc émissaire pour les critiques. Les évaluations qui sont entreprises uniquement pour donner une meilleure contenance au programme («travail de dissimulation») ou faire mal paraître quelqu'un ou certains aspects du programme («entreprise de démolissage») sont fallacieuses et illégitimes.

Améliorer les objectifs de transparence

Il est tout à fait courant pour des bailleurs externes de s'attendre à ce que l'évaluation permette de responsabiliser au moyen d'éléments probants concernant l'impact, ou d'analyser les coûts-avantages ou encore de mesurer l'efficience et l'efficacité. Dans certains cas, ces données d'évaluation sont prises en compte dans les décisions de poursuivre le programme ou de proposer un changement, une extension ou une diminution du programme; ou de changer un mécanisme, la structure de l'organisation, la philosophie ou le plan. La possibilité de résultats négatifs ou la menace d'une annulation du financement a induit à «la dissimulation des erreurs», une pratique dysfonctionnelle. Néanmoins, les évaluations fournissent rarement une base unique pour les décisions politiques. Elles sont souvent utilisées par les bailleurs de fonds, les administrateurs ou les décideurs politiques pour justifier leurs décisions même lorsque les preuves démontrant des bénéfices sont minces.

Améliorer les objectifs de rendement

Le présent objectif de l'évaluation est parfois appelé «formateur» car les résultats sont destinés à l'amélioration du programme pendant les étapes de formation. Cela contraste avec «les évaluations sommatives» lorsque l'objectif consiste à résumer ou récapituler les réalisations à un moment spécifique. Lorsque les évaluations doivent améliorer des programmes, les leçons tirées à propos des points forts et des limites du programme sont extraites des données afin que les modifications puissent être réalisées immédiatement. Parfois, le but est de découvrir de nouvelles approches et alternatives ou d'adapter le programme à l'évolution de la situation ou au changement des groupes de clients. L'évaluation est aussi employée pour comprendre les nombreuses raisons d'un échec manifeste ou améliorer la gestion ou le fonctionnement d'un programme.

Apprentissage social et besoins de communications

Quelque fois, les évaluations visent à stimuler le dialogue politique ou résoudre des différents politiques avec intelligence. Par exemple, une évaluation de la vulgarisation dans un pays pourrait offrir une occasion de débattre de la nécessité d'embaucher plus d'agents de sexe féminin pour répondre au nombre croissant de femmes dans l'agriculture à petite échelle, ou d'étendre le réseau de vulgarisation aux agriculteurs de subsistance qui ne sont pas servis. Souvent, l'apport le plus important de l'évaluation est la création de nouvelles attentes, de nouvelles modalités organisationnelles ainsi que de nouveaux buts et objectifs. L'évaluation peut conférer de la visibilité à une bonne idée et à un nouveau langage pouvant communiquer à d'autres souhaitant partager une expérience de nouvelles façons d'envisager la vulgarisation.

tissage. Qui doit rendre compte à qui? Ou qui est censé apprendre et quels sujets souhaitent-ils examiner? Il est probable que le principe de la transparence sera exigé et principalement utilisé par les personnes externes au programme (par ex. les bailleurs de fonds, les décideurs). Dans la coopération au développement, on suppose souvent que la responsabilité fait référence avant tout à la responsabilité envers les bailleurs de fonds. C'est un point de vue inopportun et souvent préjudiciable. Les évaluations devraient promouvoir l'obligation de rendre des comptes aux gouvernements ou aux organisations paysannes qui ont commandé l'intervention. Ce qui est peut être le plus important, c'est que les évaluations doivent garantir, directement ou indirectement, que les chargés d'interventions sont responsables de leurs actes aux yeux des clients et des bénéficiaires des services de vulgarisation.

Dans un monde idéal, les évaluations constitueraient ainsi un moyen pour les clients des services de vulgarisation de de demander des comptes aux prestataires de services. Les agriculteurs exigeraient que les agences de vulgarisation donnent suite aux conclusions de l'évaluation et appliquent les mesures re-commandées. Dans la pratique, il est très difficile de se servir de l'évaluation pour directement «rendre compte aux admi-nistrés». Cependant, les évaluations peuvent et devraient déterminer si cette obligation de rendre compte aux administrés est encouragée et appuyée par l'intervention. Des conseils sur ce point de l'évaluation sont présentés dans la rubrique six ci-dessous.

Critères d'évaluation

De nombreux aspects du rendement d'une intervention peuvent être évalués. Les questions spécifiques à poser lors d'une évaluation devraient être structurées afin de mettre en évidence les critères généraux pour ce qui constitue un bon rendement. Cinq critères (la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité) – tels que définis par le CAD/OCDE6 – sont le plus souvent appliqués pour l'évaluation des interventions en matière d'aide. Ces critères et des exemples représen-tatifs de questions et d'indicateurs éventuels liés à ces critères sont présentés dans l'encadré au verso.



Le processus d'évaluation doit être utilisé pour former le personnel local et les consultants aux concepts et méthodes de l'évaluation. Cela contribuera à renforcer les capacités du personnel du programme de vulgarisation à contrôler leurs activités à l'avenir.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Critères[25]	Questions éventuelles liées à l'évaluation	Indicateurs possibles
Pertinence «La mesure dans laquelle les objectifs des activités de développement sont compatibles avec les exigences des bénéficiaires, les besoins du pays, les priorités mondiales et les politiques des partenaires et des bailleurs de fonds.»	• Les priorités liées à la vulgarisation sont elles appropriées du point de vue des clients? • Les priorités de l'activité cadrent-elles avec les objectifs des politiques agricoles nationales et locales? • Les plans d'intervention ont-ils été adaptés à l'évolution des conditions du marché et aux changements climatiques?	• Pourcentage des éléments relatifs à la vulgarisation qui répondent aux exigences énoncées par la clientèle visée • Nombre des éléments relatifs à l'intervention qui répondent de façon explicite aux objectifs de politique agricole • Cas enregistrés où le prestataire de l'intervention et/ou de la vulgarisation a adapté les services à l'évolution des conditions du marché et aux changements climatiques
Efficience «La mesure dans laquelle les ressources/intrants (fonds, expertise, temps etc.) sont convertis en résultats de façon économique.»	• La clientèle visée a-t-elle reçu les services prévus à des coûts appropriés? • La capacité des prestataires de services de vulgarisation à atteindre la clientèle visée a-t-elle changée et à quel prix? • Quels sont les autres systèmes permettant de fournir des services (de qualité) et de renforcer les capacités? • Comment se situent les coûts des services par rapport à ceux des autres systèmes?	• Nombre d'agriculteurs de différents groupes cibles utilisant les conseils reçus • Coûts des services par visite/client de la vulgarisation • Coûts comparatifs de différents prestataires de services similaires
Efficacité «La mesure dans laquelle les objectifs d'une activité de développement ont été atteints, ou devraient être atteints en tenant compte de leur importance relative.»	• L'intervention a-t-elle amélioré l'accès aux services et aux intrants? • L'intervention a-t-elle facilité l'accès aux marchés et l'utilisation des méthodes de commercialisation? • L'intervention a-t-elle facilité la création de groupes viables d'agriculteurs?	• Nombre d'agriculteurs provenant de groupes cibles différents avec un accès accru aux services et aux intrants • Volume des produits commercialisés et nombre de produits commercialisés • Modifications enregistrées dans les méthodes de commercialisation • Nombre de groupes d'agriculteurs participant à des activités durables
Impact «Les effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une activité développement, de façon directe ou indirecte, intentionnelle ou non intentionnelle.»	• Quel a été le résultat de l'intervention en termes d'un accroissement de la sécurité alimentaire, d'une meil- leure nutrition, d'une rentabilité améliorée pour diffé- rents groupes de clients de la vulgarisation? • L'intervention a-t-elle eu des répercussions négatives inattendues sur l'environnement, sur la charge de travail des femmes, ou augmenté les risques auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles?	• Modification de l'état nutritionnel des différents groupes de ménages clients avant et après l'intervention (en prenant en compte d'autres facteurs tels que les conditions climatiques et celles du marché) • Changements dans la rentabilité des zones de production où les services de vulgarisation ont été fournis • Changements des conditions environnementales qui peuvent être liées à l'intervention • Changements intervenus dans les habitudes de travail des hommes et des femmes liés à l'intervention • Nombre de clients de la vulgarisation ayant décroché en raison des risques élevés liés à l'application des conseils
Viabilité «Maintien des avantages d'une activité de dévelop- pement à la fin de l'activité. Probabilité de voir les avantages se maintenir et résister aux risques à long terme.»	• Les prestataires de services de vulgarisation sont-ils ou seront-ils capables d'assumer les coûts récurrents de l'approche d'intervention après une suppression graduelle du financement externe? • Quelles sont les conséquences à long terme sur la fertilité des sols, l'accès à l'eau, la conservation des ressources naturelles de propriété commune résul- tant de la promotion des technologies?	• Nombre de visites auprès des clients avant et après la suppression du financement externe • Niveaux de dégradation des sols avant et après l'intervention • Évolution des modes d'utilisation des sols (par ex.: la déforestation ou la réduction des zones de pâturage)

Type/niveau d'intervention	Exemple de focalisation particulière exigée
Un programme ou système de vulgarisation nationale	Une analyse approfondie des cadres stratégiques nationaux; engagements politiques à soutenir la vulgarisation; le rôle de la vulgarisation en matière de recherche et des tendances observées au niveau des marchés etc.
Un projet ou une organisation territoriale de vulgarisation	Une analyse institutionnelle approfondie des parties prenantes locales, publiques, privées et de la société civile; un examen des documents de projets pour identifier la théorie du changement par laquelle le projet devrait être reproduit et/ou pour influencer un changement institutionnel plus large
Un volet sur la vulgarisation dans le cadre d'un programme de développement rural plus vaste	Selon que les prestataires de services de vulgarisation existants sont inscrits dans une stratégie plus large visant à développer des capacités durables en matière de prestation de services.

Choisir des approches et des méthodes d'évaluation

Le choix des approches et des méthodes d'évaluation de la vulgarisation devrait être adapté au but, aux principaux utilisateurs, aux domaines d'évaluation et aux principales questions relatives à l'évaluation. L'examen approfondi du contexte et des composantes d'un système d'innovation permet à l'évaluateur de faire un choix à partir d'un ensemble d'outils et d'approches, souvent utilisés ensemble.

De plus, il faudra sans doute considérablement modifier les méthodes d'évaluation en fonction du type d'intervention de vulgarisation

MÉTHODES NOVATRICES POUR EXPLORER LES RAPPORTS, LES CAPACITÉS ET LES RÉSULTATS

Les méthodes qui explorent les rapports au sein des réseaux et les différentes perspectives des parties prenantes sont particulièrement utiles pour les évaluations de la vulgarisation. Les approches suivantes sont de plus en plus employées dans les évaluations qui cherchent à explorer les rapports institutionnels, les capacités et les résultats.

- **La cartographie des résultats** peut être utilisée pour identifier la contribution de la vulgarisation aux changements comportementaux et relationnels entre différents protagonistes et organisations plutôt que d'évaluer les produits tangibles du programme (tels que l'augmentation de la productivité)[26].
- **Le changement le plus important** recueille et évalue les témoignages des parties prenantes à propos des changements qu'ils trouvent les plus significatifs. Cette technique est employée simultanément à des fins de suivi et d'évaluation et permet aux parties prenantes de se concentrer sur l'impact[27].
- **Le questionnement positif** est un ensemble de méthodes d'évaluation des interventions qui est parfaitement adapté aux objectifs d'apprentissage organisationnel. Par ailleurs,il met l'accent sur ce qui a fonctionné, les raisons et la manière d'améliorer ces bonnes pratiques en instaurant un consensus pour le changement entre participants à l'évaluation[28].
- **L'évaluation rapide des systèmes de connaissances agricoles (ERSCA)** est une méthode conçue pour explorer les réseaux et les rapports entre les parties prenantes au sein du système d'innovation, pour permettre aux participants de se pencher plus facilement sur les problèmes sous différents angles et promouvoir l'apprentissage mixte[29].
- **L'évaluation sans objectifs fixés** est une approche moins habituelle qui peut, dans certains cas, s'adapter aux objectifs de la vulgarisation. Elle évalue les effets pratiques du programme sur les clients quels que soient les résultats escomptés de l'intervention[30].
- **L'évaluation évolutive** (abordée ci-après) est particulièrement axée sur l'évaluation de la capacité d'une intervention à concevoir et à répondre à un contexte instable et des besoins émergents. Elle pourrait être indiquée pour les évaluations axées fortement sur l'apprentissage et un engagement envers la préparation en cours des programmes, où l'évaluateur est impliqué tout au long de l'intervention.

en cours d'évaluation (voir l'encadré ci-dessous).

L'orientation particulière de l'évaluation déterminera naturellement quelle combinaison de méthodes est la plus appropriée. La nature pluraliste de la vulgarisation privilégie le re-cours à plus d'une approche et une gamme d'outils, à la fois qualitatifs et quantitatifs. Il existe beaucoup trop d'approches en matière de suivi et évaluation à examiner. Les ressources virtuelles ci-dessous fournissent un point de départ pour avoir un aperçu des différentes approches, méthodes et outils avec indication des points forts et des points faibles de chacun d'entre eux.

Certaines approches, telles que l'évaluation évolutive et la cartographie des résultats, sont axées sur une relation continue entre l'évaluateur et les personnes impliquées dans l'intervention sur une longue période. El-les rassemblent le suivi et l'évaluation. Ces méthodes ont leurs propres approches pour la collecte systématique et l'analyse de données et la participation à une réflexion critique[31]. Alors qu'une approche intégrée pour la gestion systématique du suivi et de l'évaluation est toujours souhaitable, les demandes d'évaluation ne sont pas totalement prévisibles. De plus, plusieurs évaluations doivent encore être conçues comme une activité distincte du suivi.

L'évaluation de l'impact: la «norme absolue»?

L'évaluation de l'impact (IE, souvent appelé étude d'impact)[32] peut être utilisée pour évaluer des relations de cause à effet spécifiques en vue de déterminer si certains effets se sont produits. Les évaluations sont souvent critiquées parce qu'elles ne fournissent pas des preuves suffisantes de l'impact d'une intervention. L'IE a pour but de remédier à cette faiblesse en évaluant de façon empirique les relations de cause à effet entre l'intervention et les changements du niveau d'impact dans la vie des habitants. Des méthodes quantitatives rigoureuses, telles que les essais contrôlés aléatoires[33], et des méthodes qualitatives, telles que les évaluations participatives[34] en milieu rural, peuvent être utilisés, de préférence en combinaison, pour recueillir des preuves. Les informations quantitatives répondent souvent aux questions sur ce qui s'est passé et les informations qualitatives peuvent donner des réponses sur les raisons pour lesquelles cela s'est passé ou non. Un élément essentiel de l'évaluation d'impact théorique consiste à analyser le contexte. On peut s'en servir pour déterminer les impacts, identifier les facteurs plus généraux qui affectent la chaîne de causes à effet et répondre aux questions portant sur la raison pour laquelle l'impact s'est produit ou non.

Un problème commun à l'évaluation de l'impact dans le domaine de la vulgarisation est que souvent l'on suppose automatiquement que l'adoption de nouvelles technologies aura des répercussions positives sur le bien-être et la sécurité alimentaire des agriculteurs, ou l'alimentation ou la santé des consommateurs. Ces hypothèses sont fortement douteuses en raison de divers autres facteurs qui influencent ces impacts, du caractère approprié des technologies promus à l'accès aux intrants requis ou aux marchés des produits. Ces questions d'attribution sont particulièrement épineuses compte tenu de la nature pluraliste et complexe de la vulgarisation. Il convient d'examiner attentivement la faisabilité de l'isolement des effets de la vulgarisation.

De plus, les impacts ne sont pas toujours positifs; ce qui peut être négligé si l'attention se porte sur l'adoption des technologies ou l'accroissement de la production. Par exemple, un accroissement de la production peut avoir des incidences nuisibles sur la viabilité écologique et pourrait, finir par saper les les systèmes de production alimentaire à la fin de l'intervention.

Une production accrue pourrait inonder les marchés et avoir des effets négatifs sur sur les moyens de subsis tance des agriculteurs. L'évaluation des im pacts devrait être conçue afin de «détecter» les répercussions non souhaitées.

Le caractère approprié de l'IE dépend de l'utilisation prévue des résultats. Certaines méthodes de l'IE pourraient convenir dans des circonstances où le but est d'examiner ou de



L'une des difficultés rencontrées lors de la comparaison des résultats lorsque l'on traite de l'adoption des technologies tient au fait que les agriculteurs qui adoptent de nouvelles technologies sont généralement plus riches et plus progressistes que les autres agriculteurs. Ils pourraient donc être différents des groupes d'agriculteurs de la même région ou de la même communauté.

comparer des interventions simples, telles que l'incidence de la vulgarisation d'une nouvelle variété de semences lorsque l'on s'attend à une relation directe de cause à effet. On peut comparer les résutats de groupes d'agriculteurs choisis au ha-sard dans des contextes très comparables, certains de ces agriculteurs utilisant les nouvelles variétés et d'autres pas. L'une des difficultés rencontrées lors de la comparaison des résultats, lorsque l'on traite del'adoption des technologies, est que tous les contextes ne permettront pas la création d'un groupe de contrôle. Par exemple, les agriculteurs qui adoptent les nouvelles technologies peuvent être plus «progressistes» car ils sont mieux instruits et plus nantis que les agriculteurs qui ne les adoptent pas.

Coûts de l'évaluation

La méta-évaluation qui a été réalisée pour contribuer à la présente étude3 a montré qu'en définitive l'un des facteurs les plus importants qui influence,, le choix des méthodes est le coût. Par exemple, l'évaluation des im-pacts est souvent particulièrement coûteuse et prend beaucoup de temps[35]. Les questions relatives aux coût sont liées à la production de données d'évaluation crédibles et doivent, en conséquence, être abordées en même temps qu'un examen minutieux de l'objet et de l'utilisation des données ainsi qu'une ana-lyse transparente du niveau de rigueur et des types de méthodes nécessaires pour garantir la crédibilité aux yeux de ceux qui sont censés les exploiter. Si les moyens dont on dispose ne permettent que d'effectuer une évaluation de mauvaise qualité et qu'elle n'est pas considérée comme crédible par ceux qui sont censés l'utiliser, il est sans doute préférable que l'évaluation ne soit pas du tout réalisée.

Un facteur important dans le choix d'une méthode économique consiste à déterminer quelle est l'approche qui exploitera les données de référence et de suivi existants. Même si le choix des indicateurs relatifs à cette information n'est pas toujours idéal, trouver des moyens de mesurer l'évolution en se ser-vant d'autres données facilement accessibles peut fournir un point de départ pour étudier comment compléter ce que les acteurs du programme recueillent déjà. Cela peut également permettre de renforcer la confiance étant donné que l'évaluateur est alors considéré comme une personne contribuant au processus d'apprentissage déjà en cours.

De plus, les évaluations entrainent également des coûts non financiers – tels que le temps consacré par les participants, les contraintes en matière de capacité imposées au personnel et la pression exercée en général sur les organisations faisant l'objet de l'évaluation. Des méthodes différentes requièrent différentes capacités en ressources humaines au sein de l'équipe d'évaluation. Les recenseurs expérimentés peuvent être ou ne pas être disponibles. Les petites équipes n'ont pas nécessairement les compétences linguistiques voulues pour communiquer avec les groupes de clients concernés. Par conséquent, il est important d'être réaliste et – peut-être – de choisir des méthodes qui peuvent être appliquées par les membres de l'équipe et du personnel d'appui disponibles. Il importe en outre, dans la mesure du possible, de rechercher les possibilités dese servir du processus d'évaluation pour former le personnel local ainsi que les consultants aux concepts et aux méthodes de l'évaluation. Cela peut permettre de contribuer au réservoir d'évaluateurs potentiels dans un pays donné et de renforcer les capacités du personnel de l'organisation chargée de la vulgarisation afin d'assurer le suivi de leur travail à l'avenir. Le renforcemnt des capacités locales d'évaluation constitue, en général, un investissment modeste qui peut également permettre de réduire de façon significative les coûts du suivi et de l'évaluation à l'avenir.

Les questions relatives aux coûts sont liées à la production de données d'évaluation crédibles et doivent, en conséquence, être abordées en même temps qu'un examen minutieux de l'objet et de l'utilisation des données ainsi qu'une analyse transparente du niveau de rigueur et des types de méthodes nécessaires pour garantir la crédibilité aux yeux de ceux qui sont censés les utiliser.

www.BetterEvaluation.org

Le site BetterEvaluation peut vous être utile pour plus de conseils judicieux sur la manière de choisir, de combiner et d'appliquer les différentes approches et méthodes d'évaluation.

BetterEvaluation est une collaboration internationale destinée à améliorer l'évaluation et conçue pour aider les professionnels à partager leurs connaissances et leurs expériences et àélaborer des approches novatrices en matière d'évaluation.

Le site constitue une plateforme interactive qui peut vous aider à identifier des méthodes utiles pour l'évaluation. Il fournit des informations et des conseils, offre des liens vers des directives plus détaillées et donne des exemples de méthodes utilisées.

BetterEvaluation est actuellement mis au point par l'Institut de développement d'outre-mer (ODI), Pact, l'Initiative pour l'apprentissage et le changement intitutionnels (ILAC) et l'université RMIT.

MANUELS D'EVALUATION POUR DIFFERENTS SECTEURS ET THEMES INTERESSANT POUR LA VULGARISATION

EXEMPLES DE METHODES PERTINENTES POUR L'EVALUATION DES PROGRAMMES AGRICOLES

Le manuel sur le suivi et l'évaluation de la Banque Mondiale: quelques outils, méthodes et approches[36]

- les Indicateurs de résultats
- la méthode du cadre logique
- l'évaluation axée sur la théorie
- les sondages formels
- les méthodes d'évaluation rapide
- les méthodes participatives[38]
- les enquêtes de suivi des dépenses publiques
- l'évaluation des impacts
- l'analyse coût/avantage et coût/efficacité.

Le manuel sur le suivi et l'évaluation de l'IFAD[37]

34 méthodes utiles pour des tâches spécifiques en matière de suivi et d'évaluation regroupées en sept catégories:

- les méthodes relatives à l'échantillonnage
- les principales méthodes en matière de suivi et d'évaluation
- les méthodes de discussion (pour les groupes)
- les méthodes pour la distribution spatiale des informations
- les méthodes pour des modèles de changement axés sur le temps
- les méthodes d'analyse des liens et des rapports
- les méthodes de classement et de hiérarchisation.

NOTES POUR LE CHAPITRE 2

[15] Patton, M.Q. 1997. Utilization-Focused Evaluation. Sage Publications, Thousand Oaks

[16] Adaptation réalisée à partir de: Kusters, C.S.L. et al. 2011. Making evaluations matter: A practical guide for evaluators. Centre for development Innovation, Wageningen University & Research Centre, Wageningen, The Netherlands

[17] La liste des parties prenantes à la vulgarisation dans la rubrique ci-dessous peut servir d'aide-mémoire pour déterminer les parties prenantes qui participeront à la préparation de l'évaluation.

[18] Un exemple d'outil à cet effet peut être obtenu à l'adresse: http://www.ifpri.org/publication/tracing-power-and-influence-networks[19] Voir http://www.alnap.org/pool/files/2010-training.pdf page 28.

[20] Un exemple d'évaluation post vulgarisation est Folke, Steen (2003) Farm Women in Development, Danida. http://www.um.dk/Publikationer/Danida/English/Evaluations/FarmWomenInDevelopment/index.asp

[21] Un exemple d'évaluation axée de façon générale sur l'apprentissage est Chipeta et al.; 2008; Extension as a tool for farming as a business Learning from 5 years of project experience; ASP Zambia

[22] Pour certaines méthodes voir: http://www.ifad.org/evaluation/guide/annexd/d.htm.

[23] Berriet-Solliec, M.; Labarthe, P.; Laurent, C.; Baudry, J.; 2011; Empirical validity of the evaluation og public policies: models of evaluation and quality of evidence; CESAER, Working Paper 2011/4

[24] Informations tirées de: http://www.fao.org/docrep/w5830e/w5830e0d.htm#chapter%2011%20%20%20evaluating%20extension%20programmes

[25] www.oecd.org/dataoecd/15/21/39119068.pdf; Les définitions utilisées ici sont toutes tirées de Glossary of Key Terms in Evaluation and Results-Based Management, 2002, OECD/DAC

[26] Pour plus d'informations sur la cartographie des incidences, voir http://publicwebsite.idrc.ca/EN/Programs/Evaluation/Pages/IDRCBookDetails.aspx?PublicationID=121

[27] La technique dite du «changement le plus significatif». Un guide de son utilisation de Rick Davies et Jess Dart http://www.mande.co.uk/docs/MSCGuide.pdf

[28] Preskill, H. and , Catsambas, T. T.; 2006; Reframing Evaluation Through Appreciative Inquiry; http://appreciativeinquiry.case.edu/intro/bookReviewDetail.cfm?coid=9479

[29] Engel, P. and Salomon, M. 1997. Facilitating Innovation for Development: a RAAKS Resource Box. Amsterdam, Royal Tropical Institute.

[30] Scriven, Michael (1991). Pros and Cons about Goal-Free Evaluation. American Journal of Evaluation February 1991 vol. 12 no. 1 55-62

[31] Patton, M.Q.; 2011; Developmental Evaluation: Applying Complexity Concepts to Enhance Innovation and Use. NewYork, NY: The Guilford Press. Earl, S.; Carden, F.; Smutylo, F.; 2001; La cartographie des incidences: intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement; Centre de Recherche pour le Développement International.

[32] Les sources d'informations supplémentaires sur l'évaluation des impacts comprennent: Le réseau des réseaux sur l'évaluation des impacts (NONIE).
Nonie 2009 Nonie Guidance on Impact Evaluation http://siteresources.worldbank.org/EXTOED/Resources/nonie_guidance.pdf
Initiative internationale sur l'évaluation des impacts (3IE), http://www.3ieimpact.org
Roche, C (1999) Impact Assessment for Development Agencies. Oxford: Oxfam GB.
GEI, le Groupe d'Evaluation Indépendante - l'expérience des Groupes d'Evaluation Indépendante de la Banque Mondiale évaluant l'impact des projets au développement sur la pauvreté: un manuel pour les professionnels. http://imagebank.worldbank.org/servlet/WDS_IBank_Servlet?pcont=details&menuPK=64154159&searchMenuPK=64154240&theSitePK=501889&eid=000094946_00080705302127&siteName=IMAGEBANK

[33] http://en.wikipedia.org/wiki/Randomized_controlled_trial

[34] http://en.wikipedia.org/wiki/Participatory_rural_appraisal

[35] Pour des conseils sur les moyens de réduire les frais des évaluations des impacts, consulter http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTOED/EXTEVACAPDEV/0,,contentMDK:22293670~menuPK:4585754~pagePK:64829573~piPK:64829550~theSitePK:4585673,00.html

[36] http://www.worldbank.org/ieg/ecd/me_tools_and_approaches.html

[37] http://www.ifad.org/evaluation/guide/annexd/d.htm

[38] Évaluation et suivi participatifs. http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTSOCIALDEVELOPMENT/EXTPCENG/0,,contentMDK:20509352~menuPK:1278203~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:410306,00.html



DIFFICULTÉS LIÉES À L'ÉVALUATION DES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE VULGARISATION 3

Considérer la vulgarisation comme faisant partie intégrante du système d'innovation

Le suivi et l'évaluation sont des points d'entrée importants pour se renseigner sur la nature du système d'innovation dans une région donnée. La difficulté sera de contrôler et d'évaluer sous un nouvel angle les relations entre la vulgarisation et les autres partenaires du système d'innovation, de reconnaître le rôle plus général de la vulgarisation et considérer la vulgarisation non pas uniquement comme une fonction de prestation de services pour des technologies répondant à la demande, mais comme faisant partie intégrante du système d'innovation.

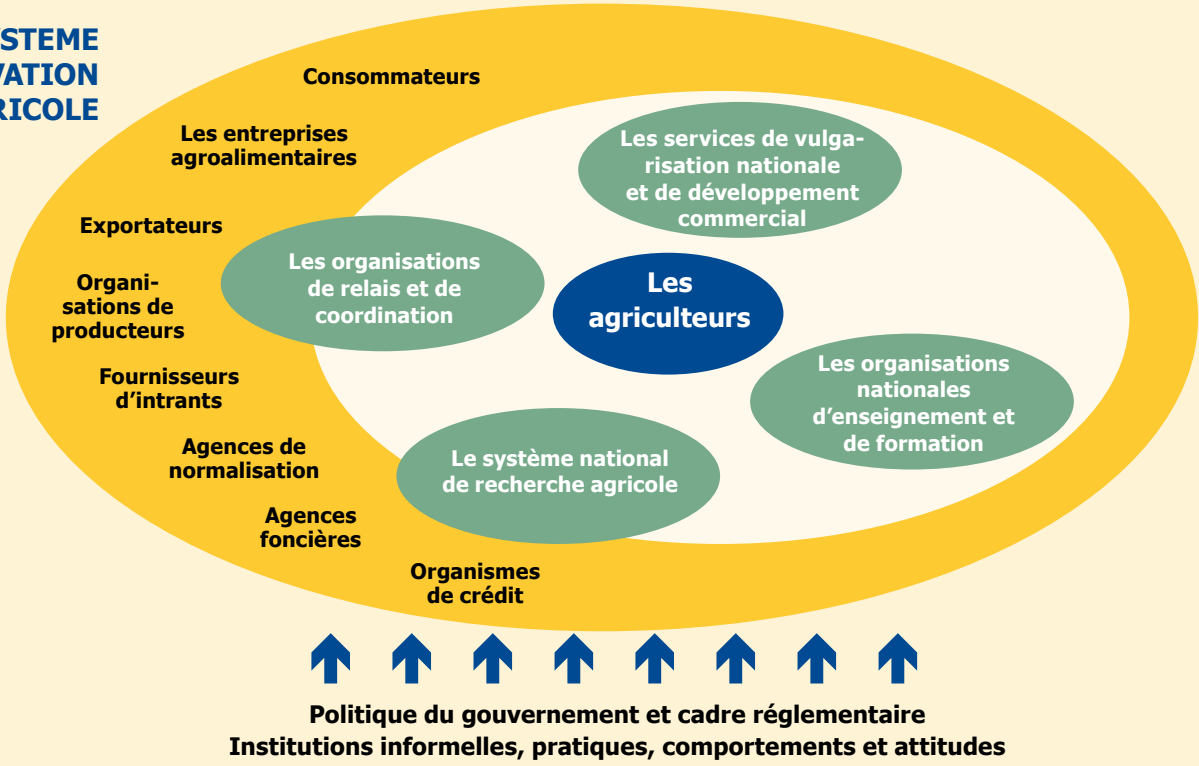
Le concept de système d'innovation attire l'attention sur la nécessité de comprendre les échanges de technologies et d'information entre les individus, les entreprises et les institutions pour appréhender comment se manifeste l'innovation. Cela implique l'interaction entre les protagonistes qui transforment ensemble une idée en processus, en produit ou en service. Les systèmes d'innovation sont régis par les facteurs du marché mais peuvent également être favorisés par la nécessité de s'adapter au changement climatique ou aux conditions politiques.

L'évaluation du système d'innovation signifie qu'il faut examiner les résultats en termes de processus de changement, à la fois institutionnel et technologique, et reconnaître les impacts qui sont susceptibles d'être liés à la fois aux changements économiques et sociaux. Elle implique également poser des questions critiques sur la manière dont la théorie du changement ou les cadres de résultats reflètent (voir la rubrique une cidessus) la nature des systèmes d'innovation en vigueur.

Les approches des systèmes d'innovation reconnaissent que le transfert des technologies nécessite des services de conseil qui facilitent également l'accès aux marchés et aux services, et qui incluent des conseils sur divers problèmes auxquels la population rurale peut être confrontée en vue d'améliorer les méthodes de production, la gestion des ressources naturelles et les moyens de subsistance. L'évaluation doit examiner de façon critique si une intervention a oublié certains des aspects les plus importants de la vulgarisation ainsi que les là où les agriculteurs ont besoin d'autres formes de services de

Le concept de système d'innovation attire l'attention sur la nécessité de comprendre les échanges de technologies et d'informations entre les individus, les entreprises et les institutions pour comprendre comment se manifeste l'innovation

UN SYSTEME D'INNOVATION AGRICOLE



Source: adapté de Rivera, Alex, Hanson et Birner (inédit).

La valeur de la vulgarisation dans la promotion de l'adoption et de la diffusion des nouvelles technologies est liée au fait que les vulgarisateurs ontt collaboré avec les chercheurs, le secteur privé et les organisations agricoles pour analyser, évaluer, valider et adapter les nouvelles technologies aux besoins des agriculteurs et aux exigences du marché et la manière dont ils ont travaillé. Il peut s'agir de rôles de facilitation, de coordination et de plaidoyer pour que les difficultés rencontrées par les petits exploitants et les agriculteurs pauvres ne soient pas négligées.

vulgarisation et pas seulement l'accès aux informations et aux consignes de production.

La contribution de l'évaluation de la vulgarisation au transfert des technologies peut nécessiter un nouvel éclairage sur la manière dont la vulgarisation est liée aux sources d'informations techniques, en général, et à la recherche, en particulier. Ainsi, les évaluations doivent examiner les partenariats qui existent entre la vulgarisation, la recherche et les autres partenaires (par ex.: les fournisseurs privés d'intrants) qui constituent des sources d'informations et de nouvelles technologies. Jadis, on pensait généralement que la vulgarisation faisait partie d'un processus linéaire de diffusion des résultats de la recherche aux agriculteurs. Aujourd'hui, on reconnait que bien que les instituts de recherche constituent d'importantes sources de connaissance, il existe de nombreuses autres sources et moyens pour les agriculteurs d'obtenir les informations relatives aux nouvelles technologies. Des services pertinents, efficaces et durables reposent sur une relation de collaboration entre la recherche, la vulgarisation et les autres protagonistes. Dans cette relation, la vulgarisation doit jouer un rôle important en donnant la priorité aux thèmes de recherche et en élaborant des programmes de recherche pour que la recherche soit pertinente et qu'elle réponde aux besoins et exigences réels des agriculteurs. Souvent, la vulgarisation collabore activement en tant que partenaire à part entière à la mise en œuvre de la recherche.

La quête d'une nouvelle relation de collaboration entre la recherche et la vulgarisation nécessitera une approche de l'évaluation autre que la simple mesure dans laquelle la vulgarisation contribue aux nouvelles technologies adoptées par les agriculteurs. La valeur de la vulgarisation dans la promotion de l'adoption et de la diffusion des nouvelles technologies est liée au fait que les vulgarisateurs ont collaboré avec les chercheurs, le secteur privé et les organisations agricoles pour analyser, évaluer, valider et adapter les nouvelles technologies aux besoins des agri-culteurs et aux exigences du marché et la manière dont ils ont travaillé. Il peut s'agir de rôles de facilitation, de coordination et de plaidoyer pour que les difficultés rencontrées par les petits exploitants et les agriculteurs pauvres ne soient pas négligées.

Pour comprendre cette relation multidimensionnelle entre la vulgarisation, la recherche, les acteurs privés et les agriculteurs, il est important que les évaluations effectuent un examen critique des motivations mises en place pour que ces différents protagonistes collaborent. Les institutions de recherche sont souvent récompensées davantage pour leurs publications universitaires que pour leur impact sur les moyens de subsistance des agriculteurs et la sécurité alimentaire. Par conséquent, elles ne sont probablement guère motivées à collaborer avec la vulgarisation.

Les innovations des entreprises privées se concentrent généralement plus sur les bénéfices de l'entreprise que sur ceux des agricul-

teurs. Par conséquent, la pertinence des investissements publics dans la vulgarisation doit être évaluée en fonction de la façon dont elle s'assure que les nouvelles technologies sont évaluées et adaptées en tenant compte de leur impact positif sur les agriculteurs.

Il faudrait évaluer les catalyseurs de ces différents liens institutionnels. L'évaluation doit apprécier l'efficacité des stratégies qui sont censées créer de nouvelles motivati-ons en vue de favoriser ces liens. Cette question est généralement mieux abordée dans le cadre de l'évalua-tion des programmes et initiatives de réforme politique plus vastes plutôt que dans le cadre de l'évaluation d'un projet de vulgarisation unique. Néanmoins, même les évaluations de projets de vulgarisation peuvent permettre de mieux connaître ces facteurs en posant des questions sur la nature des liens des organisati-ons de vulgarisation, grâce à l'échange d'informations et la collaboration entre les protagonistes. Il est même possible d'évaluer la manière dont ces liens sont perçus sous un autre angle (par ex.: le point de vue des chercheurs ou des entreprises privées de l'industrie agroalimentaire).

La cartographie des incidences peut être utile pour cette raison alors qu'elle se con-centre sur les soi-disant «partenaires limitrophes» . Les résultats des travaux de recherche en sciences sociales peuvent également permettre d'obtenir «une vue d'ensemble» de l'innovation et des changements technologiques dans un pays donné et de replacer ainsi dans son contexte le rôle de la vulgarisation dans le cadre de ces processus.

La vulgarisation sera plus efficace si d'autres services liés à l'innovation sont disponibles, si la recherche est participative et axée sur la demande, si les marchés et les terres sont accessibles et si des mesures de sécurité sociale, politique et économique suffisantes sont mises en place pour créer un cadre favorable au développement rural. Cela signifie que la vulgarisation ne mérite pas tous les honneurs et n'est pas non plus responsable des carences de ces systèmes. Les systèmes de vulgarisation doivent être tenus pour responsables pour ce qui est de fournir ou non un soutien optimal et approprié dans le cadre d'un développement rural plus large. L'évaluation peut permettre aux protagonistes de la vulgarisation de repenser leur rôle au sein de ces systèmes et de comprendre les conséquences des différentes politiques.

La vulgarisation constitue un «messager» important. Toutefois, les agences de vulgarisation n'ont pas toujours les moyens d'expli-

ANALYSE CRITIQUE DES CADRES DE RESULTATS

L'examen critique des cadres de résultats et des théories du changement constitue un point de départ utile pour garantir que l'évaluation adopte une approche équilibrée pour l'analyse des rôles des différents protagonistes du système d'innovation. Les questions posées pourraient être les suivantes:

- L'intervention est-elle conçue en partant de la constation que la vulgarisation pourrait avoir comme priorités de tâches n'ayant aucun lien avec les objectifs de l'intervention?
- Un soutien est-il prévu dans la contribution des protagonistes ne participant pas à la vulgarisation à la diffusion de l'information?
- Existe-t-il des structures qui évaluent de façon critique si les technologies promues sont adaptées et approprées pour les agriculteurs, par ex. des essais systématiques indépendants?
- L'intervention inclut-elle les autres composantes qui sont peut être nécessaires pour atteindre les résultats escomptés tels que l'apprentissage interactif, l'évolution du marché, la finance, les infrastructures, la fourniture d'intrants etc., ou inclut-elle au moins une analyse complète de la manière dont la vulgarisation est censée contribuer étant donné la situation actuelle des autres composantes du système d'innovation?
- Accorde-t-on l'attention requise aux motivations des autres acteurs de l'innovation pour qu'ils collaborent à la vulgarisation?

Il existe plusieurs manières d'arriver à cette fin, dont les suivantes:

- L'analyse des parties prenantes dans le système d'innovation, leur rôle et les rapports entre l'identification des besoins, l'innovation technologique, les essais, l'adaptation, la diffusion et l'apport des boucles de rétroaction.
- L'évaluation de la manière dont se positionnent les protagonistes et leur fonction dans la relation, notamment la manière dont la vulgarisation peut lier les évolutions technologiques aux rapports avec le marché, la gestion des ressources naturelles et d'autres facteurs dans le système d'innovation.
- L'identification des carences éventuelles ou des dysfonctionnements dans le système et les causes plausibles.

quer – de façon éloquente – leur position dans les processus de développement rural complexes. Les protagonistes de la vulgarisation ne sont pas souvent en mesure de montrer que les messages découlant dde la recherche ne sont pas adaptés aux besoins des agriculteurs. Pour ces raisons, les évaluations «tirent parfois sur le messager» (la vulgarisation) plutôt que de se demander si une évaluation plus générale convient. Cela peut être accentué par des hypothèses trop optimistes dans les cadres de résultats sur ce que la vulgarisation peut accomplir, comme indiqué dans la première rubrique.

Depuis quelques années on s'intéresse de plus en plus aux questions relatives à l'application des résultats de la recherche[39]. Les évaluations de vulgarisation peuvent compléter ces analyses avec d'autres points de vue.

Attribuer les impacts de la vulgarisation dans des systèmes complexes

L'évaluation n'est pas une fin en soi mais, à maints égards, le «chaînon manquant» dans les initiatives de développement rural. Cela rend souvent difficile l'attribution de l'impact directement à la vulgarisation. La vulgarisation est souvent une institution intermédiaire modeste qui ne produit pas directement de résultats tangibles mais dont l'absence ou l'inefficacité – peut entraîner une faille du système. Les évaluations doivent mettre en lumière ce «chaînon manquant» en gardant à l'esprit que les objectifs des interventions de vulgarisation sont généralement multiples et incluent des résultats difficilement quantifiables, tels que les changements de comportement et d'attitude, l'apprentissage et l'appropriation.

La vulgarisation est souvent une institution intermédiaire modeste qui ne produit pas directement de résultats tangibles mais dont l'absence ou l'inefficacité – peut entraîner une faille du système. Les évaluations doivent mettre en lumière ce «chaînon manquant» en gardant à l'esprit que les objectifs des interven-tions de vulgarisation sont généralement multiples et incluent des résultats difficilement quantifiables, tels que les changements de comportement, et d'attitude, l'apprentissage et l'appropriation.

Trois aspects de la vulgarisation rendent l'attribution particulièrement difficile:

- les changements que la vulgarisation promeut sont parfois relativement impalpables car ils peuvent être liés aux attitudes face au risque et à l'innovation autant qu'aux changements réels dans les pratiques agricoles
- la diversité des exploitations agricoles. De plus les agriculteurs sont animés de différents types et niveaux de motivations lorsqu'ils font appel aux services de vulgarisation il est donc difficile de de tirer des conclusions des résultats concernant l'impact sur l'agriculteur «moyen».
- Il est difficile de tirer des conclusions des études comparant les bénéficiaires des services de vulgarisation de ceux qui n'en bénéficient pas, étant donné que l'un des objectifs principaux de la vulgarisation est de stimuler une diffusion plus large de la connaissance au-delà de ceux qui bénéficient réellement de ce service.

Les interventions d'évaluation de la vulgarisation ont tendance à formuler des hypothèses erronées au sujet des résultats et des impacts qui peuvent être attribués à une intervention relativement limitée dans un contexte complexe et en constante évolution. Généralement, il est plus important de rechercher des preuves de contributions plus modestes plutôt que d'attribuer un résultat donné à une intervention de vulgarisation.

Généralement, il est plus important de rechercher des preuves de contributions plus modestes plutôt que d'attribuer un résultat donné d'une intervention de vulgarisation.

Certaines méthodes ne cherchent même pas à déterminer des relations de cause à effet linéaires mais se penchent plutôt sur la manière dont les interventions sont perçues dans une perspective plus vaste. L'attention des études d'impact réalisées de façon participative[40] et des autres approches telles que le Listening project[41] se détourne de l'attribution des changements à des projets particuliers vers la recherche d'effets s'étendant à tout le système. Des causes complexes sont reconnues; toutefois l'évaluation se concentren sur les contributions au lieu de prétendre fournir des preuves de l'attribution. Cette manière d'analyser l'impact porte à controverse car les participants pourraient moins se préoccuper ou être moins à même d'identifier les interventions spécifiques ayant mené aux changements. Néanmoins, il est utile d'identifier ce qui du point de vue des clients/bénéficiaires a changé pour évaluer les impacts plus larges et imprévus et pour comprendre les changements qu'ils jugent importants.

L'attribution est particulièrement difficile lorsque l'on évalue des interventions de déve loppement censées améliorer les capacités institutionnelles et organisationnelles, telles que celles qui sont supposées renforcer les systèmes de vulgarisation. Un guide d'évaluation du renforcement des capacités[42] indique que les évaluations du développement institutionnel ont tendance à être soit «naïves», en supposant qu'une intervention à court terme puisse véritablement changer des structures institutionnelles profondes, ou soit «cyniques», en interprétant la complexité de ces processus de changement comme étant intrinsèquement imperméables aux initiatives de réforme à échéance déterminée. Des analyses minutieuses et réalistes des difficultés liées à l'attribution peuvent permettre de manœuvrer entre la naïveté et le cynisme. Les évaluations peuvent comparer les lieux qui ont bénéficié des services de vulgarisation avec ceux qui n'ont pas accès à la vulgarisation. Elles peuvent, en outre, comparer les lieux qui bénéficient des services inclus dans l'intervention avec ceux qui bénéficient de services non affectés par l'intervention. Il est souvent souhaitable d'effectuer ces comparaisons en se basant sur des lieux comparables plutôt que sur des différents groupes de clients en un seul endroit.

Les agriculteurs les plus entreprenants, instruits ou les agriculteurs riches sont, en gé-néral, ceux qui poursuivent activement la recherche de services de vulgarisation ou accèdent eux-mêmes à des informations Ce semblerait être les effets de la vulgarisation peut s'avérer être par conséquent plus lié à la nature des clients qu'à la qualité des services. Ce genre de fausse attribution est une faiblesse commune aux évaluations de la vulgarisation.

Évaluer la vulgarisation dans un monde instable

Les exigences vis-à-vis de la vulgarisation aujourd'hui sont différentes de celles du passé. Les protagonistes de la vulgarisation doivent opérer dans des contextes en évolution rapide et qui génèrent constamment de nouvelles exigences, opportunités et difficultés. Les difficultés sont caractérisées par 'l'incertitude, l'imprévisibilité et l'absence de contrôle. La vulgarisation doit se concentrer sur les changements en temps réel sur les marchés, les technologies et les rapports institutionnels lorsque:

- les prix des matières premières changent très rapidement
- les préférences des consommateurs changent soudainement
- les normes des produits se renforcent
- les nouveaux investisseurs dans le foncier, la transformation et le commerce changent radicalement le paysage agroalimentaire
- les phénomènes climatiques extrêmes deviennent la norme plutôt que l'exception
- la capacité et l'engagement de l'état à assurer les services ruraux changent
- les conflits rendent la tâche difficile ou impossible à certains protagonistes de la vulgarisation, tout en introduisant de nouveaux protagonistes avec des idées très différentes et des quantités de ressources potentiellement plus importantes.

Compte tenu de ces changements, la prestation de paquets de services fixes est remplacée par la reconnaissance de la nécessité de travailler au sein de systèmes d'innovation complexes et flexibles. Cela fait ressortir la nécessité pour les évaluations de demander si l'intervention contribue au renforcement des capacités en vue de gérer les incertitudes dans le développement rural. Une autre question est de savoir si l'intervention soutient l'information, le dialogue et les conseils relatifs aux probabilités et aux tendances compte tenu des incertitudes entourant les marchés, le climat et l'évolution technologique.

Les évaluations doivent déterminer la mesure dans laquelle les interventions ont été conçues pour répondre au changement et à l'imprévisibilité. Les interventions doivent être prêtes à redéfinir des priorités pour soutenir la vulgarisation pour qu'elle puisse aider les clients à vivre avec le risque et à saisir les nouvelles opportunités. Mais le sont-elles? Si un cadre de résultats est perçu comme un outil de réflexion critique, il peut constituer un outil pour débattre des changements nécessaires. Toutefois, s'il est perçu comme étant «gravé sur du marbre» alors ceux qui mettent en œuvre l'intervention peuvent craindre d'attirer l'attention la nécessité de revoir les priorités. Par conséquent, le suivi et l'évaluation peuvent permettre de s'assurer que les cadres de résultats sont utilisés pour faciliter l'apprentissage sur la manière de s'adapter à l'évolution du contexte et renforcer les capacités pour répondre de façon appropriée.

Les prises de conscience quant à l'incertitude, l'imprévisibilité et l'instabilité dans la vulgarisation sont en phase avec les nouvelles méthodes conceptuelles de l'évaluation. Par le passé, on supposait que l'évaluation consistait principalement à déterminer la mesure dans laquelle les plans avaient été suivis. Cela comprenait parfois des éléments «formateurs», ce qui impliquait des propositions de changement des plans à l'avenir. Une approche alternative dénommée «évaluation évolutive»[42] va plus loin. Les évaluations évolutives sont principalement destinées à fournir des données ainsi qu'une base pour la réflexion critique afin de pouvoir adapter au mieux les initiatives à un environnement en mutation rapide. Cela implique l'utilisation du processus d'évaluation pour apprécier de façon critique les plans et les modèles quant à la mesure dans laquelle ils répondent aux nouveaux besoins et aux nouvelles opportunités. Ainsi, ces méthodes perçoivent l'évaluation comme un élément permanent des processus d'apprentissage en cours et un moyen d'obliger les protagonistes à rendre compte au sujet de leur adaptation à leur environnement en mutation, même si cela signifie abandonner les plans et les modèles.

L'évaluation des initiatives de vulgarisation axées sur la demande comprend dans une cette mesure cette «évaluation évolutive» étant donné que les exigences des agriculteurs sont difficiles à prédire et un débouché commercial/effondrement du marché, une sécheresse ou un conflit peuvent générer des demandes d'outils, de priorités et d'institutions différentes.

Un important point de départ de l'évaluation de la flexibilité, de la rigueur et de la viabilité d'une intervention en matière de vulgarisation dans un monde instable consiste à examiner d'un œil critique les risques et les hypothèses dans les cadres de résultats et d'autres documents du programme pour voir si l'interven-

Les interventions doivent être prêtes à re définir des priorités pour soutenir la vulgarisation pour qu'elle puisse aider les clients de vivre avec le risque et à saisir les nouvelles opportunités. Mais le sont-elles? Si un cadre de résultats est perçu comme un outil de réflexion critique, il peut constituer un outil pour débattre des changements nécessaires. Toutefois, s'il est perçu comme étant «gravé sur du marbre» alors ceux qui mettent en œuvre l'intervention peuvent craindre d'attirer l'attention sur la nécessité de revoir les priorités.

LES QUESTIONS D'ÉVALUATION POUR APPRÉCIER LA CAPACITÉ A REPONDRE DANS UN MONDE INSTABLE

Pour révéler si les plans d'intervention et les processus de mise en œuvre prennent en compte l'instabilité, on peut se poser les questions suivantes:

- Quel est le niveau d'adaptabilité des services face à la fréquence manifeste des perturbations liées aux phénomènes climatiques extrêmes, aux pressions politiques ou aux nouvelles exigences du marché?
- Les services sont-ils liés aux systèmes pour la collecte et ladiffusion des informations sur le changement climatique?
- Les techniques et méthodes sont-elles en place pour envoyer et diffuser les prévisions saisonnières et les informations sur les futures tendances climatiques?
- Les techniques et méthodes sont-elles en place pour élaborer des scénarios et fournir des outils de décisions aux producteurs et à leurs organisations relatifs aux options pertinentes pour aborder l'instabilité du marché?
- Les services sont-ils liés aux systèmes de collecte et de diffusion des informations sur l'évolution des marchés, des prix et de projection et de diffusion des futures?
- La formation et les informations fournies aux agriculteurs et à leurs organisations augmentent-elles leur capacité à interpréter le marché et à s'adapter en conséquence?
- Les priorités liées à la formation et aux conseils sont-elles réévaluées continuellement pour fournir une variété de choix afin de s'adapter aux changements en vigueur et anticipés?

tion suppose un niveau élevé irréaliste de la stabilité des marchés, du climat etc.; ou si elle inclut des mécanismes proactifs pour répondre à l'instabilité.

NOTES POUR LE CHAPITRE 3

[39] www.researchintouse.com

[40] http://sites.tufts.edu/feinstein/2008/participatory-impact-assessment

[41] http://www.cdainc.com/cdawww/project_profile.php?pid=LISTEN8pname=ListeningProject

[42] Patton, M.Q.; 2011; Developmental Evaluation; Applying Complexity Concepts to Enhance Innovation and Use. New York, NY: The Guilford Press.



ÉVALUER UNE MEILLEURE ADAPTATION DES INTERVENTIONS DE VULGARISATION

4

L'évaluation de la vulgarisation doit apprécier de façon pragmatique la manière dont les modèles, les buts et les objectifs de l'intervention s'adaptent aux pratiques quotidiennes des organisations et du personnel de vulgarisation par rapport à leurs clients cibles, leur engagement avec les marchés ainsi que leurs sources potentielles de viabilité financière. La principale conclusion de presque toutes les évaluations de vulgarisation est qu'il n'existe pas de méthodes ou de systèmes parfaits. Les éva luations doivent permettre aux parties prenantes de comprendre ce qui serait le mieux adapté dans un contexte donné. Cela peut aider à apprendre comment adapter plus facilement le système ou, pour une transparence reposant sur une évaluation réaliste, ce que l'intervention aurait dû et aurait pu obtenir compte tenu de la situation qui prévaut.

Lors de l'évaluation du niveau d'adaptation, il convient de rappeler que certains prestataires de services qui sont soutenus pourraient ne pas du tout «s'adapter» pour ce qui est d'atteindre l'objectif de l'intervention. Certains projets de vulgarisation reposent sur des hypothèses implicites ou explicites selon lesquelles les prestataires de services soutenus par l'intervention, ont la volonté, les incitations et la capacité à relever de nouveaux défis grâce à une assistance limitée. Une évaluation doit analyser de façon critique si tel est le cas, car certains organismes de vulgarisation sont moribonds et d'autres ont des rôles déterminés qui sont peu susceptibles de changer en raison d'un «projet». Cela peut impliquer un examen des éléments suivants:

- La mission fondamentale de l'organisation: si l'intervention vise à aider le marché ou à donner des conseils sur la gestion des ressources naturelles, l'organisme est-il autorisé à assumer de tels rôles ou a-t-il un mandat strict de transfert des technologies?
- Les ressources humaines de l'organisation: le niveau de compétence des conseillers correspond-il aux tâches qu'ils sont supposés exécuter et, ce n'est pas le cas, existe-t-il un système réaliste et durable proposé afin de combler ce déficit de compétences?
- La culture organisationnelle: si l'intervention vise à encourager les agriculteurs à participer au processus d'apprentissage de leurs propres groupes, cela est-il «adapté» à l'idée actuelle du rôle des conseillers – peut-

Certains projets de vulgarisation reposent sur des hypothèses implicites ou explicites selon lesquelles les prestataires de services soutenus par l'intervention, ont la volonté, les incitations et la capacité à relever de nouveaux défis grâce à une assistance limitée Une évaluation doit analyser de façon critique si tel est le cas.

être des «experts» – et si ce n'est pas le cas, existe-t-il des mesures réalistes et durables prévues pour changer les facteurs culturels profondément ancrés?

La solution la mieux adaptée pour les différents clients de la vulgarisation

Différents types de services de vulgarisation peuvent servir divers clients de manière plus ou moins convenable. Une évaluation doit apprécier cela de manière objective et rigoureuse et éviter les notions préconçues. Des exemples de ces notions sont la conviction que les pauvres peuvent uniquement bénéficier de services gratuits ou que les femmes sont presque toujours de petites exploitantes agricoles et n'ont pas besoin de services de conseil axés sur le marché. Beaucoup de gens pourraient croire que les principaux clients des services sont toujours des agriculteurs individuels lorsqu'il serait, peutêtre, plus efficace de soutenir des organisations paysannes, des fournisseurs d'intrants et autres acteurs qui peuvent fournir aux agriculteurs les connaissances et les conseils dont ils ont besoin. Il est important que les évaluations remettent en cause ces hypothèses qui prévalent et contribuent à approfondir les connaissances de ceux qui ont accès à différents services et les raisons sousjacentes à cela, afin qu'ils puissent clairement cibler les services.

Les évaluations doivent particulièrement vérifier si, comment et pourquoi les organismes de vulgarisation – et en fait les vulgarisateurs – servent réellement les groupes-cibles choisis. Les groupes cibles peuvent être ventilés selon le sexe, la richesse, l'orientation du marché et la formation scolaire. Ils peuvent inclure soit les agriculteurs ou l'orientation des organisations dont ils dépendent. En l'absence d'une conception consciente du ciblage, le personnel de vulgarisation préférera naturellement servir les clients avec lesquels il communiquefacilement et, par conséquent, obtient les meilleurs résultats possibles. Ces clients sont susceptibles d'être les entrepreneurs les plus progressistes qui sont normalement de sexe masculin, riches, ont un bon accès aux marchés, sont plus compétents ou plus instruits. Les évaluations peuvent acquérir une vue d'ensemble de telles tendances en passant en revue les travaux de recherche sur la manière dont certains groupes sont inclus ou exclus des trajectoires de développe-ment dans une région géographique, une culture ou un système politique donnés.

Les évaluations doivent prêter une attention particulière afin de vérifier si, comment et pourquoi les organismes de vulgarisation – et en fait les vulgarisateurs – servent réellement les groupes-cibles choisis.

La meilleure adaptation pour le client doit être liée aux objectifs de l'intervention. Si l'orientation des marchés ou l'augmentation de la production alimentaire du pays est l'objectif principalé, et que la réduction de la pauvreté n'est pas une priorité majeure, certaines mesures de parti pris élitistes peuvent être acceptables ou même souhaitables. Si l'accent est mis sur la sécurité alimentaire des ménages, ces partis pris devraient être un principal sujet de préoccupation dans l'évaluation.

L'évaluation d'un système de vulgarisation ou de la capacité d'une organisation à atteindre simultanément les hommes et les femmes doit observer le contexte spécifique et examiner les pratiques des protago nistes en termes de proactivité quant au dépassement des obstacles clés liés à l'égalité entre les sexes.

Genre

Il est important que les évaluateurs reconnaissent que les inégalités entre hommes et femmes dans le secteur agricole trouvent leur origine dans les inégalités entre les sexes dans l'ensemble de la société. Selon le contexte, il peut s'agir des relations entre les hommes et les femmes – au niveau du ménage – n ce qui concerne les droits à la terre et à la propriété, l'accès aux intrants agricoles, au crédit et aux services financiers ainsi qu'aux services d'aide aux entreprises. Pour que les interventions de vulgarisation soient efficaces en termes d'accroissement de l'égalité entre les sexes dans la prestation des services, il faut donc absolument que ce facteur soit explicitement intégré dans la conception (cadre de résultats) de l'intervention et que les cibles et indicateurs spécifiques de l'égalité entre les sexes soient définis et contrôlés. Cela n'étant que rarement le cas, les évaluateurs ont généralement d'énormes difficultés à évaluer les progrès réalisés par l'intervention de vulgarisation dans ce domaine. Les expériences montrent claire-ment[43] que si tel n'est pas le cas, tout progrès en termes d'égalité des sexes est susceptible d'être insuffisant. Une récente évaluation des écoles pratiques d'agriculture au Bangladesh en a fourni une bonne illustration. L'égalité entre les sexes n'occupait pas une place prépondérante dans la conception du projet et aucune cible précise n'y était liée, les questions relatives au sexe et socioculturelles sont devenues des suppléments négligeables au programme. Il était donc impossible d'assurer un suivi des résultats principaux dans ce domaine[44].

Pour être efficace, l'intervention doit com-parer de manière explicite et directe les facteurs relatifs à l'égalité entre les sexes. L'évaluation d'un système de vulgarisation ou de la capacité d'une organisation à atteindre les hommes comme les femmes doit tenir compte du contexte particulier et examiner les pratiques des protagonistes pour ce qui est de jouer un rôle proactif pour surmonter les principales contraintes à l'égalité entre les sexes. Cela pourrait impliquer des questions telles que celles décrites dans l'encadré ci-dessous.

La ventilation des données sur la manière dont les services de vulgarisation atteignent et affectent les hommes et les femmes pose souvent problème étant donné que les services sont souvent orientés vers les ménages plutôt que vers des individus. Pour cette raison, il est difficile pour une évaluation et même pour la plupart des systèmes de suivi d'évaluer la

manière dont les hommes et les femmes au sein des ménages bénéficient de la vulgarisation. Parfois, les initiatives de vulgarisation relèvent ce défi en ventilant leurs objectifs de parité en fonction des ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes. Bien que cela puisse fournir des informations utiles, il ne faut évi-demment pas croire que les seules femmes qui ont accès aux services sont celles qui dirigent un ménage. Il est tout aussi important d'évaluer la manière dont les services de vulgarisation influencent les rapports au sein des ménages et le choix des femmes mariées en particulier. Dans les communautés où les mariages polygames sont chose courante, la distinction entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes devient extrêmement complexe et par conséquent, fausse facilement les données recueillies.

Si le but est d'offrir les services aux femmes, il est essentiel d'analyser la mesure dans laquelle le personnel féminin est impliqué dans la prestation des services. Cela est particulièrement important dans les situations où des obstacles culturels empêchent les femmes de se déplacer et de communiquer avec les hommes en dehors de chez elles et/ou des situ- ations où les femmes sont culturellement particulièrement subordonnées aux hommes. En pareil cas, il est en outre essentiel que l'évaluation prenne cela en compte dans les pratiques d'évaluation et s'assure que l'équipe d'évaluation comprenne également des femmes qui puissent communiquer avec les clientes. Autrement, les points de vue des femmes et les effets sur les femmes ne seront pas exprimés.



Le personnel féminin de vulgarisation est essentiel pour que la vulgarisation ait une incidence directe sur les femmes vivant dans les endroits où il existe une nette ségrégation entre hommes et femmes.

Richesse

Il existe généralement des idées préconçues quant au genre de protagonistes, de méthodes et de structures qui sont efficaces pour atteindre les différents groupes socio-économiques de clients. La question de savoir lequel des groupes socioéconomiques bénéficie des services de vulgarisation est liée au contenu réel de ces services, ainsi qu'aux procédures, aux motivations et à l'état d'esprit des prestataires des services. Par ailleurs, cela est étroitement lié à la taille de l'exploitation étant donné que plusieurs services ne sont pertinents que pour des exploitations agricoles qui sont assez grandes pour entreprendre les activités d'innovation proposées. Même les services visant à appuyer les organisations paysannes peuvent avoir un préjugé inhérent si ces organisations n'accueillent pas les agriculteurs pauvres et les agriculteurs de subsistance.

La richesse revêt une signification différente en fonction du contexte. Dans les communautés rurales, les facteurs susceptibles d'être liés à l'accès à la vulgarisation sont généralement les suivants: (a) la propriété des biens de production tels que la terre et le bétail; (b) le revenu (agricole et les revenus non liés à l'exploitation agricole); (c) l'orientation du marché et l'accès aux marchés; (d) le niveau d'éducation. Ces facteurs sont importants car ils encadrent fortement les possibilités de participer à des activités agricoles ainsi que les demandes de services de vulgarisation. Dans certains cas, les protagonistes plus fortunés abandonnent l'agriculture pour des activités plus rentables et, par conséquent, pourraient s'intéresser moins à la vulgarisation ou avoir accès aux informations dont ils ont besoin sur l'Internet. Il convient donc d'examiner de près ce que ces facteurs signifient réellement dans chaque situation. Il faudra peut-être pousser cette ventilation un peu plus loin en examinant d'autres indicateurs de richesse potentiellement importants. Parfois une enquête de référence permet d'exposer ce fait. Il existe de nombreux outils pour réaliser une évaluation participative de la richesse parmi un échantillon e clients ou de communautés de clients[45].

VENTILATION DES DONNÉES SELON LE SEXE, LA RICHESSE ET L'ORIENTATION/L'ACCÈS AUX MARCHÉS

	Questions éventuelles liées à l'évaluation	Indicateurs éventuels
Genre	• Les hommes et les femmes participent-ils tous les deux /ont accès aux services de vulgarisation? • L'évaluation répond-elle et/ou aborde-t-elle les contraintes principales des activités agricoles des femmes? • Comment la vulgarisation aborde-t-elle les restrictions culturelles et les questions de charge de travail pour que les femmes participent et aient accès aux services? • Les messages de la vulgarisation répondent-ils aux besoins agricoles stratégiques des agriculteurs et des agricultrices? • Existetil un nombre suffisant de femmes agents de vulgarisation ayant les compétences nécessaires pour servir les clientes?	• Le nombre d'hommes et de femmes participant à/ayant accès à/utilisant les services de vulgarisation. • Si les contraintes principales pour les femmes telles que, par exemple, la propriété foncière sont reconnues et abordées dans l'intervention. • L'analyse des séries chronologiques de la charge de travail sexospécifique avant et après l'intervention. • Les activités de vulgarisation visant à aborder d'éventuelles restrictions à la participation des femmes. • Les agricultrices qui révèlent des changements dans leur capacité à participer. • Le nombre de femmes agents de vulgarisation à différents niveaux de l'intervention.
Richesse	• Qui parmi les groupes cibles en termes de richesse exige/utilise/et a accès aux services? • Lorsque l'objectif de la vulgarisation est de cibler les pauvres et les groupes vulnérables, existe-t-il des procédures et des mesures incitatives pour que les vulgarisateurs prennent en compte les besoins et les points de vue des clients pauvres? • Les technologies promues sont-elles appropriées et accessibles aux agriculteurs ciblés, par exemple, les pauvres et les services de vulgarisation ont-ils un rôle à jouerr pour garantir un choix approprié de technologies? • La vulgarisation prend-elle en compte le niveau de risques que les pauvres producteurs sont en mesure de gérer – et/ou aborde-t-elle l'atténuation de ces risques? • La vulgarisation prend-elle en compte les options de marché accessibles aux producteurs pauvres?	• Le nombre d'agriculteurs participants issus de groupes socioéconomiques. • Les mesures incitatives offertes au personnel de vulgarisation pour lui permettre d'atteindre les groupes cibles, par exemple, les producteurs pauvres. • L'adoption et l'adaptation des technologies promues par des groupes socioéconomiques différents. • Les coûts d'utilisation de différentes technologies. • La comparaison des risques financiers/de production/ et de marché de différents choix de production par rapport au revenu du ménage.
Orientation du marché	• Quelle est la part des produits du client qui est commercialisée et existe-t-il un lien entre ce facteur et les besoins de vulgarisation? • Comment le contenu des services de vulgarisation répond-t-il aux possibilités offertes aux clients sur le marché? • Existe-t-il des services pour faciliter l'accès des clients aux marchés? • Quelle est l'importance des relations commerciales des clients de la vulgarisation? Reçoivent-ils des conseils par le biais des circuits commerciaux?	• La part des produits commercialisés des clients. • La comparaison des données secondaires sur les exigences du marché avec lespriorités de la vulgarisation. • L'existence des services pour faciliter l'accès aux marchés, par ex., les informations sur le marché. • Le type de relations commerciales es et les sources de conseils. • La satisfaction du client à l'égard de la prestation des services nécessaires pour accéder au marché.

Orientation du marché

Presque tous les agriculteurs sont liés plus ou moins à une forme de marché, toutefois la mesure dans laquelle ils prennent pied sur les marchés varie considérablement. L'accès aux marchés s'est avéré être un facteur déterminant d'une vulgarisation réussie, étant donné que la demande de services de vulgarisation augmente généralement par rapport au niveau de l'orientation du marché. La demande de services par les agriculteurs est plus élevée lorsqu'ils explorent de nouveaux marchés car ils reconnaissent entrer en terrain inconnu en termes, par exemple de normes, et ont peut-être aussi besoin d'instaurer une collaboration avec d'autres agriculteurs et protagonistes de la chaîne de valeur en vue d'accéder à ces marchés. D'autres facteurs liés aux marchés, tels que les infrastructures, peuvent permettre de déterminer les chaces de succès d'une intervention de vulgarisation.

Il est important que les évaluations reconnaissent que la vulgarisation ne peut pas créer des marchés. Néanmoins les services de vulgarisation peuvent avoir une influence sur le «circuit» pour aider les marchés à fonctionner de manière plus efficace et à être plus favorable aux pauvres. La vulgarisation peut être un outil important pour pallier les «dysfonctionnement du marché» liés à un accès «asymétrique» (inégal) aux informations sur les prix, les possibilités de marché et les risques. D'autre part, le bon fonctionnement des marchés est également important pour permettre à la vulgarisation d'obtenir de bons résultats. Il existe plusieurs exemples d'évaluation qui ont permis de découvrier que les technologies promues par la vulgarisation n'avaient pas été adoptées car il n'y avait pas de marché pour les produits des agriculteurs. Le paradoxe de «l'œuf et de la poule» dans le cadre de la relation entre les marchés et les besoins de la vulgarisation doit être disséqué dans une évaluation afin de comprendre le fonctionnement du système d'évaluation.

Les évaluations pourraient peut-être envisager d'examiner la mesure dans laquelle l'intervention a étudié les moyens d'adapter les services aux exploitants agricoles en puissance. Certains petits agriculteurs produisent avant tout pour leur propre consommation et puis vendent une petite quantité de fruits et légumes; ils vendent soit l'excédent ou une certaine quantité de produits afin de couvrir les besoins de liquidités immédiats. Ces agriculteurs n'ont pas beaucoup d'incitations à demander des services de vulgarisation à moins qu'ils n'aient l'ambition de créer une entreprise agricole et croient que l'accès à la vulgarisation peut les aider à trouver de nouveaux débouchés commerciaux.

La production à grande échelle est souvent perçue comme étant une condition préalable à l'orientation du marché et donc aux exigences de la vulgarisation axée sur le marché. Il s'agit là d'une autre hypothèse qui exige une analyse critique. De nombreuses petites exploitations agricoles profitent de divers types de débouchés commerciaux et elles compensent leur handicap de taille en créant des associations pour renforcer leur compétitivité sur le marché. Par conséquent, il convient d'examiner la proportion de produits commercialisés par rapport à la production totale du ménage. Il peut alors s'avérer important d'examiner si les agriculteurs ont des accords contractuels ou, en tant que producteurs indépendants, avec les acheteurs de produits agricoles, s'ils commer- cialisent leurs produits à traves des associa-tions de producteurs ou s'ils vendent directe-ment sur un marché local ou à des commerçants locaux. Il existe souvent des services de vulgarisation cachés, mais efficaces, qui sont «intégrés» dans ces accords lorsque le promoteur d'un accord contractuel donne des conseils aux agriculteurs sur ce qu'il faut cultiver et comment cultiver afin de respecter les modalités de leurs contrats.

Il peut également s'avérer utile de se pencher sur l'accès des clients aux marchés locaux, régionaux et internationaux et d'examiner si la vulgarisation est en mesure de répondre aux besoins particuliers de ce genre de marchés, par exemple, en accompagnant dans les démarches pour l'obtention de la certification, le contrôle de qualité et les conseils juridiques en matière de contrats.



La vulgarisation aura un effet limité lorsque d'autres facteurs entravent l'accès des agriculteurs aux marchés.

Meilleure adaptation par rapport aux options méthodologiques[46]

L'évaluation doit se concentrer sur l'examen de la pertinence, de l'efficacité des méthodes d'intervention par rapport aux contextes qui prévalent et pour différents objectifs et groupes cibles.

Il existe de nombreuses méthodes de vulgarisation. Certaines sont adaptées à la vulgarisation à l'intention de petits groupes d'agriculteurs; d'autres sont adaptées aux conseils fournis aux agriculteurs individuels ou aux ménages agricoles. D'autres méthodes, tels que les médias de masse et les technologies de l'information, sont adaptées aux messages de vulgarisation, à diffusion peu onéreuse à un nombre important d'agriculteurs à la fois. Les méthodologies conviennent à certains objectifs mais moins à d'autres. Cependant, aucune

ÉVALUER LES OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Voici quelques exemples de méthodologies communes et des exemples illustrant la manière dont elles pourraient être évaluées:

Les services destinés aux producteurs individuels

Plusieurs services de vulgarisation traditionnelle se concentrent sur les contacts personnels entre les conseillers et leurs clients. Il en va généralement ainsi également lorsqu'il s'agit de fournir des conseils en affaires et en gestion des exploitations qui doivent être adaptés à chaque client. Lors de ces contacts des questions sensibles qui ne peuvent pas faire l'objet de discussions publiques pourraient être abordées. Au nombre des méthodes utilisées figurent i des visites individuelles sur le terrain et des communications téléphoniques. Les services qui reposent sur l'informatique ou la téléphonie mobile connaissent également une expansion rapide pour fournir des informations sur le marché ou le climat. Les services destinés aux producteurs individuels peuvent être évalués, par exemple, grâce à des questionnaires ou des entrevues avec des ménages, sélectionnés de façon aléatoire, sur leur satisfaction à l'égard des services fournis et les avantages tirés.



Les méthodes des petits groupes peuvent être évaluées à travers des discussions de groupe

Les méthodes utilisées pour les petits groupes

Les écoles pratiques d'agriculture impliquent, tout au long de la saison, une formation pratique en production agricole et animale ainsi que d'autres sujets d'intérêt pour les participants répartis en groupes de 20 à 25 agriculteurs encadrés par un facilitateur qualifié[47]. Les cercles d'études agricoles dans le cadre de la vulgarisation constituent une méthode de vulgarisation entre agriculteurs qui est souvent associée à des cours d'alphabétisation. À cet effet, un groupe d'agriculteurs étudie des brochures sur divers sujets en rapport avec l'agriculture de leur choix et collaborent à la mise en œuvre du contenu. Un cercle d'étude est un petit groupe de 5 à 15 personnes qui se réunissent régulièrement pour mettre en œuvre leur plan d'étude. Les cercles d'études visent à renforcer les capacités et les compétences au moyen d'échanges interactifs d'informations scientifiques et de savoirs autochtones au sein du groupe d'étude et au cours de visites sur le terrain[48]. D'autres types d'approches participatives à la vulgarisation ont été élaborés et sont mis en œuvre en collaboration avec des groupes d'agriculteurs et incluent des évaluations participatives des besoins en ce qui concerne le contenu de la vulgarisation. Il s'agit notamment de l'agriculture comme une activité commerciale – le cercle de facilitation élaboré en Zambie pour le développement des compétences entrepreneuriales des agriculteurs, notamment la facilitation des plans d'action en vue d'une commercialisation dans les groupes d'intérêt, suivie par la vulgarisation individuelle au niveau des ménages.

Les méthodes des petits groupes peuvent être évaluées, par exemple, au moyen d'entrevues menées auprès de groupes cibles ou de groupes faisant leur autoévaluation en utilisant le suivi participatif et des outils d'évaluation[49].

Les méthodes utilisées pour les groupes importants et les médias de masse

Les méthodes utilisées pour les groupes importants comprennent des champs de démonstration, des expositions agricoles et des journées portes ouvertes. Les médias de masse, tels que les programmes télévisés et radiophoniques, l'internet et les services mobiles sont importants pour de nombreux agriculteurs et peuvent constituer un moyen relativement peu coûteux d'atteindre un nombre important de producturs. Actuellement, certaines de ces méthodes, surtout les services liés aux TIC, connaissent une expansion rapide. Les Centres d'information agricole peuvent fournir ces services aux petits exploitants agricoles même dans les zones rurales reculées. Elles représentent des perspectives prometteuses pour la contribution à l'autonomisation des grands groupes d'agriculteurs car elles permettent aux exploitants agricoles et aux autres protagonistes des chaînes de valeur agricoles de communiquer et d'échanger librement des informations. Compte tenu de cette possibilité et en raison du fait que ces méthodes sont nouvelles et pas encore reconnues, il est particulièrement important que les évaluations explorent cette possibilité et la manière dont ces méthodes sont intégrées aux méthodes de vulgarisation plus traditionnelles, par exemple si l'on trouve des synergies entre ces méthodes et d'autres services de consultation adaptés à des groupes cibles spécifiques.

Les méthodes utilisées pour grands groupes et les médias de masse peuvent être évaluées par des enquêtes sous forme de quetionnaire destinés à des échantillons relativement importants de participants. Il est en général important de prêter une attention minutieuse à la ventilation dans ces enquêtes afin d'évaluer différents niveaux d'accès aux divers médias et la capacité/la volonté de différentes catégories d'agriculteurs de participer à de grands évènements

méthode n'est une «une solution miracle» pour l'ensemble des agriculteurs quel que soit le contexte.

Si un service de vulgarisation est censé atteindre une gamme d'objectifs et être utilisé par divers groupes cibles, il est important que les évaluations examinent si d'autres méthodologies seraient mieux adaptées aux différents buts et objectifs du service. Les projets de vulgarisation ont tendance à se focaliser sur une méthode de vulgarisation déterminée pour laquelle le personnel est formé. Cela peut restreindre la flexibilité du service à répondre efficacement aux différents besoins et défis.

Les évaluations devraient également examiner si le choix des méthodes correspond aux ressources humaines actuelles. La qualité des services repose sur l'adéquation entre les mé thodes utilisées et les compétences, les capacités et les attitudes du prestataire de services. Les organisations de vulgarisation se plaignent régulièrement de ce que de nouvelles méthodologies sont introduites sans que le personnel ne soit formé à leur mise en œuvre. Certaines méthodologies, surtout celles qui nécessitent de solides compétences en facilitation, peuvent constituer d'excellents outils lorsqu'elles sont mises en œuvre comme il se doit, mais sont totalement inappropriées lorsque la capacité à les mettre en œuvre fait défaut ou ne peut être préservée une fois l'intervention terminée. En outre, la facilitation en l'absence d'une attitude de facilitation peut aboutir à une manipulation plutôt qu'à une participation. De nombreux membres du personnel de vulgarisation se considèrent comme des «experts» en raison de leur formation et de l'ensemble du système d'incitations. L'évaluation doit examiner de façon critique si l'intervention adopte des approches viables si elle entend changer ces attitudes profondément ancrées. Les résultats obtenus pourraient amener à se demander s'il existe une méthode qui puisse apporter les changements culturels profonds décrits dans les cadres de résultats.

De manière générale, le caractère approprié des méthodologies devrait être évalué en prenant en compte les questions suivantes:

- Le système de vulgarisation/l'organisation propose-t-il/elle une variété de services et utilise-t-il/elle une gamme de méthodologies qui correspondent aux stratégies du groupe de clients?
- Les méthodologies appuient-elles les buts et objectifs des responsables du système de vulgarisation (hommes politiques, organisations paysannes, organismes d'aide)?
- Le personnel a-t-il la capacité de maitriser et de préserver les méthodologies utilisées?

Meilleure adaptation par rapport à la viabilité financière

Pour tirer des conclusions quant à la viabilité, l'évaluation doit déterminer la pertinence du mécanisme par lequel les services de vulgarisation sont financés pendant, et surtout, après l'intervention. Il s'agit notamment des modèles de financement et des moyens par lesquels ces modèles sont mis en pratique. Le financement est également très important pour l'efficacité des services pour ce qui est d'atteindre et destimuler la demande de différents types de clients. Le mécanisme permettra de déterminer s'il existe une libre circulation des fonds en fonction des besoins des clients/bénéficiaires. Il a en outre une influence particulièremet importante sur la qualité et la rapidité des services. Par conséquent, l'évaluation de ce domaine doit analyser l'ensemble des éléments constituant le mécanisme de financement, à savoir:

- ***Les protagonistes impliqués:*** les différents systèmes impliquent différents ensembles de parties prenantes, notamment les sources de financement, les prestataires de services de vulgarisation, les clients et les bénéficiaires indirects, par ex. les consommateurs. Le système d'innovation est à plusieurs égards souvent aligné sur le système de financement car il permet de déterminer qui paiera quoi. La nature de ces protagonistes ainsi que le rôle qu'ils jouent dans le financement doit être analysé.
- ***Les flux de financement et des services:*** les fonds circulent entre les protagonistes en échange de services. Les mécanismes de collecte et d'attribution des fonds sont essentiels à l'efficacité des services de vulgarisation.
- ***Conditions de financement:*** des règles et des conditions régissent la manière d'obtenir le financement, la manière d'utiliser les fonds et les relations entre les protagonistes. Les conditions peuvent soit faciliter ou entraver la libre circulation des services.
- ***Contexte politique:*** chaque organisation est intégrée dans un contexte plus vaste façonné par la politique, les politiques, les relations socio-économiques et les conditions agraires. Souvent, les déclarations de campagne des hommes politiques qui proposent des services gratuits ou les traditions inflexibles de la fonction publique font obstacle à la réforme financière.

L'évaluation devrait examiner comment les mécanismes de financement prennent en compte les objectifs de la viabilité financière ainsi que la manière dont ils introduisent des incitations pour la réalisation d'un certain nombre d'objectifs.

L'évaluation ne devrait pas considérer les mécanismes de financement uniquement comme un outil de promotion de la viabilité financière étant donné que le financement est, dans de nombreux cas, le facteur principal permettant de déterminer qui est responsable

de quoi. Les analyses des flux financiers peuvent être un moyen de mesurer les relations de pouvoir dans le système de vulgarisation et s'il existe ou non, des incitations inancières pour atteindre les objectifs politiques. Les questions connexes pour évaluer la manière dont les mécanismes de financement contribuent aux responsabilités (judicieuses), chercheront notamment à déterminer si ces mécanismes:

- facilitent les services axés sur la demande et et offrent une plus grande autonomie aux clients relativement aux prestataires de services et aux décideurs (par ex. en octroyant un pouvoir d'achat aux clients)
- garantissent que l'investissement public favorise l'intérêt public
- soutiennent l'émergence d'un marché comprenant divers prestations de services de vulgarisation.

Les objectifs sont liés à celui qui «tient les cordons de la bourse» pour ce qui est de réclamer les services de vulgarisation et si ces services sont tenus responsables financièrement de la prestation de services à un éventail de clients et de la promotion des vastes objectifs de la société. Le service de vulgarisation peut avoir tous ces objectifs définis dans son mandat, mais un évaluateur doit examiner plus en profondeur ce que deviendra leur financement si les prestataires de services n'atteignent pas ces objectifs.

NOTES POUR LE CHAPITRE 4

[43] E.g. Farnworth, C. R.; 2010; Gender Aware Approaches in Agricultural Programmes; A study of Sida-supported Agricultural programmes; Sida Evaluation 2010:3

[44] Danida; 2011; Evaluation of the Farmer Field School Approach in the Agricultural sector Programme Support Phase II, Bangladesh

[45] http://www.microfinancegateway.org/p/site/m/template.rc/1.11.48260/1.26.9234/p/site/m/template.rc/1.11.48260/1.26.10538/

[46] La rubrique deux ci-dessus a étudié les méthodes d'évaluation. Elle fournit une vue d'ensemble de la manière d'évaluer les méthodes introduites par l'intervention de vulgarisation. Étant donné que - l'évaluation et la vulgarisation nécessitent de s'informer des activités des agriculteurs. Certaines méthodes introduites dans les interventions de vulgarisation sont similaires à celles utilisées par les évaluateurs.

[47] Consulter www.farmerfieldschool.net

[48] Consulter http://www.sccportal.org/publications/Study-Circle-Material.aspx

[49] Consulter http://go.worldbank.org/G966Z73P30



5 ÉVALUER LE PLURALISME

La réflexion sur les systèmes d'innovation et les perspectives élargies sur ce qui constitue la «vulgarisation» impliquent que l'accent mis sur l'évaluation doit être plus prononcé pour refléter le «pluralisme», par ex. les divers protagonistes qui peuvent, devraient ou pourraient fournir des services de vulgarisation de qualité à différents groupes cibles pour faire face aux défis de l'innovation. Les systèmes de vulgarisation pluralistes sont par définition extrêmement complexes, ce qui rend l'évaluation difficile étant donné que peu d'interventions visent à soutenir le système dans son ensemble. Le pluralisme est, d'ailleurs, difficile à contrôler et à suivre étant donné qu'il implique le suivi des activités de divers acteurs fournissant une gamme de services dont la plupart nerecevront qu'un soutien direct modeste d'une intervention donnée. Les objectifs du programme peuvent renvoyer à l'impotance à accorder aux résultats du point de vue d'un système d'innovation global pluraliste et qui fonctionne parfaitement. Toutefois, la portée réelle de l'intervention peut être nettement plus restreinte, se concentrant généralement sur un seul prestataire de service et un éventail limité de groupes cibles et de méthodes. L'évaluation d'une intervention qui prétend appuyer le pluralisme doit souvent rendre un verdict inductif sur la manière dont ces activités spécifiques ont mené à des résultats systémiques plus larges. Elle peut, par exemple, examiner dans quelle mesure les différents protagonistes se sont investis dans la recherche agricole ou ont collaboréavec les commerçants, même si ces autres protagonistes ne font pas «partie du projet».

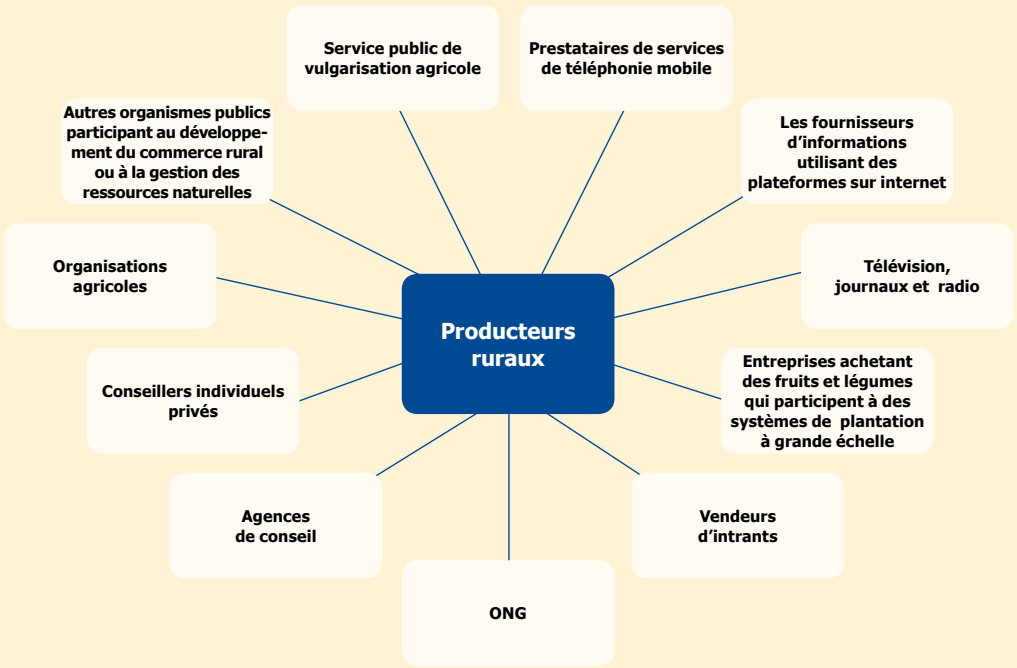
L'éventail de prestataires de services su sceptibles de faire l'objet d'une enquête com prend (mais ne se limite pas) l'illustration au verso.

Pour comprendre les résultats pluralistes d'une intervention, il pourrait être important de comprendre comment l'intervention a contribué à rassembler de nombreuses parties prenantes dans le système d'innovation pour examiner les options de réforme et de collaboration. Les interventions pluralistes reposent souvent sur «une approche de plateforme»[50] lorsque l'objectif est de créer un climat propice permettant aux protagonistes de choisir leur propre voie.

L'évaluation du pluralisme suppose la reconnaissance que le système d'innovation comprend des protagonistes avec des objectifs divers et fréquemment contradictoires.

Le pluralisme est, d'ailleurs, difficile à contrôler et à suivre étant donné qu'il implique le suivi des activités de divers acteurs fournissant une gamme de services dont la plupart ne recevront qu'un soutien direct modeste d'une intervention donnée

PRESTATAIRES DE SERVICE





Évaluation d'essais sur le terrain au Vietnam. Le rôle de la vulgarisation dans l'essai de nouvelles technologies

L'évaluation doit également vérifier si l'intervention a en fait sapé le pluralisme. Parfois, une intervention fournit en fait des subventions à un seul prestataire de services qui peut empêcher d'autres prestataires de services de tenir la concurrence sur le marché de la prestation de services.

Divers protagonistes choisissent leur activité sur la base de leurs propres motivations et avantages sociaux, politiques et économiques. Certains sont axés sur l'évolution du marché, d'autres sur la réponse directe aux exigences des agriculteurs. D'autres encore s'engagent pour une gestion durable des ressources naturelles. Les organismes publics essaient vrai semblablement de répondre aux politiques gouvernementales et aux'incitations d'ordre bureaucratique. Tous ces protagonistes peuvent subir l'influence d'une intervention et la manière dont cela s'est déroulé peut être examiné par le biais d'une évaluation.

De nouvelles méthodes sont en cours d'élaboration. Elles sont conçues pour permettre de voir au-delà des obstacles institutionnels et organisationnels et pour comprendre comment une intervention influence des systèmes plus larges. La cartographie des incidences constitue un exemple d'une telle méthode car elle reconnait l'importance des activités de diverses parties prenantes en dehors du contrôle direct ou de l'influence de l'intervention et souligne ainsi les résultats de l'intervention en termes de changement des «partenaires limitrophes», par ex. les organisations qui ne font pas l'objet direct de l'intervention, mais font partie du système d'innovation qui est censé être modifié.

Une évaluation doit, à tout le moins, attirer l'attention sur de nouveaux prestataires de services même si les ressources à la disposition de l'évaluateur ne sont pas suffisantes pour recueillir les données pour une comparaison complète de ces solutions. Les évaluateurs peuvent également poser des questions essentielles pour savoir si la conception de l'intervention (a) a pris en compte les autres solutions et (b) a offert des opportunités pour réorienter les ressources vers les protagonistes qui pourraient fournir des services meilleurs et plus durables. L'évaluation doit également vérifier si l'intervention a en en fait sapé le pluralisme. Parfois, une intervention fournit en fait des subventions à un seul prestataire de services ce qui peut empêcher d'autres prestataires de services de tenir la concurrence sur le marché de la prestation de services.

Un évaluateur doit, en conséquence, garder l'esprit ouvert relativement aux éléments du «système de vulgarisation» qui ne relèvent pas de l'intervention telle qu'elle était planifiée à l'origine. On ne devrait ni prendre pour acquis que les partenaires initiaux de l'intervention sont les principales sources d'information et de conseils aux agriculteurs, ni les considérer comme étant nécessairement les meilleures sources d'information et de conseil. Une évaluation de méthodes pluralistes peut impliquer que l'on considère la façon dont les agriculteurs ont accédé à ces services par le passé; puis avec le soutien de l'intervention et enfin comment ils sont susceptibles d'accéder à ces services à l'avenir. Cela exige une certaine ouverture d'esprit quant à la pertinence de l'intervention par rapport aux autres canaux de prestation de services.

En outre, lorsque l'intervention porte sur des informations spécialisées, il importe parti culièrement de se demander si les agences spécialisées offrent une meilleure prestation de ces services, par ex. les informations rela-

tives aux marchés peuvent être fournies grâce à des services d'information sur les marchés en place et les données climatologiques/météorologiques peuvent provenir des services météorologiques. Des synergies sont éggalement possibles si davantage de services de vulgarisation traditionnelle définissent de nouvelles modalités de collaboration de concert avec de tels prestataires de services spécialisés au lieu de «réinventer la roue».

L'évaluation de l'efficacité de l'intervention dans le système d'innovation implique l'évaluation de la manière dont elle contribue au renforcement du partage d'informations et au développement de nouvelles idées dans les réseaux pluralistes des organisations, des entreprises et des individus qui se concentrent sur l'innovation de nouvelles méthodes de production, de processus, et/ou des activités commerciales ainsi qu'à l'accroissement de la durabilité de l'utilisation des ressources naturelles et de la gestion des risques. En répondant aux besoins des petits agriculteurs et agricultrices, la plupart des innovations ne sont pas de nouvelles technologies, mais sont liées aux nouveaux moyens de s'adapter aux exigences du marché et à l'évolution des conditions agroécologiques. Outre des organisati-ons fortes et efficaces et des protagonistes puissants et efficaces, la capacité des petits agriculteurs à innover est souvent liée à l'action collective et à l'échange de connaissances entre divers protagonistes. Une perspective pluraliste est donc nécessaire pour vérifier et déterminer dans quelle mesure la vulgarisation contribue à stimuler les innovations sociales et institutionnelles pouvant répondre aux besoins de collaboration ci-dessus.

L'intervention est-elle judicieusement orientée au sein de la chaîne de valeur?

La demande de services de vulgarisation est, dans de nombreux cas, directement liée à la manière dont les clients ont accès aux marchés. Il est, en conséquence, crucial pour une intervention de vulgarisation d'être axée convenablement dans la chaîne de valeur. Cela signifie que les évaluations doivent déterminer si la conception et la mise en œuvre de l'intervention ont été fondées sur des analyses solides de la chaîne de valeur, c'est-à-dire que l'intervention reflète et comble les carences et les faiblesses dans le fonctionnement de la chaîne.



LA VULGARISATION DANS LA CHAINE DE VALEUR[51]

Les services de vulgarisation doivent être ainsi évalués en fonction de leur capacité à (a) combler les lacunes dans les connaissances sur le marchée et, (b) à fournir des services à un niveau approprié de manière à améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur. Cela signifie que les services peuvent avoir des clients autres que les petits exploitants agricoles, peut-être – notamment – les industriels et les commerçants. Il existe plusieurs domaines dans lesquels les évaluations peuvent examiner si l'évolution de la chaîne de valeur a été soutenue et les défaillances du marché ont été abordées:

- le renforcement des capacités locales pour faciliter et établir des liens dans la chaîne de valeur
- l'atténuation des risques pour les petits producteurs et autres entrepreneurs ruraux de l'orientation du marché grâce à la connaissance et à l'information
- la promotion de la confiance et de la transparence, par exemple en fournissant des conseils juridiques et autres pour améliorer la transparence concernant les «règles du jeu» du marché
- la facilitation de l'élaboration de politiques et de règlementations favorables au marché.

Les services de vulgarisation doivent être ainsi évalués en fonction de leur capacité à (a) combler des lacunes dans les connaissances sur le marché et, (b) à fournir des services à un niveau approprié de manière à améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur. Cela signifie
que les services peuvent avoir des clients autres que les petits exploitants agricoles, peut-être
– notamment – les industriels et les commerçants.

QUESTIONS ET INDICATEURS POUR L'EVALUATION DE LA VULGARISATION DANS UNE CHAÎNE DE VALEUR ET PERSPECTIVE DU SYSTÈME D'INNOVATION

Domaine d'évaluation	Questions éventuelles liées à l'évaluation	Indicateurs éventuels
Résultats de la chaine de valeur	• Existe-t-il un marché fonctionnel pour les marchandises auxquelles les services sont destinés? • Comment l'évaluation aborde-t-elle les défaillances potentielles du marché et comment cela affecte-t-il le groupe cible? • Comment l'intervention soutient-t-elle l'émergence d'une variété de services qui permettent d'améliorer le rendement des chaînes de valeur appropriées?	• Part de la production qui a été commercialisée avec succès. • Augmentation des produits commercialisés avec succès. • Augmentation des revenus du groupe cible. • Augmentation de l'accès à divers services appropriés pour des chaines de valeur efficaces.
Résultats dans le système d'innovation	• L'intervention a-t-elle créée des possibilités pour divers prestataires de services de jouer un rôle dans la prestation des services de vulgarisation? • L'intervention a-t-elle inclus des analyses indiquant les prestataires de services disposant des ressources appropriées pour répondre aux besoins et aux exigences des divers groupes de clients? • L'intervention a-t-elle examiné quels sont les meilleurs prestataires de différents types de services, tels que le transfert des technologies, la facilitation des liens avec le marché etc.? • Si le soutien est axé sur un seul prestataire de services, des efforts ont-ils été déployés pour éviter que ce soutien ne compromette l'égalité de conditions de concurrence» sur le marché des services de vulgarisation? • Un appui au renforcement des capacités a-t-il été fourni aux autres prestataires de services?	• Nombre des différents types de prestataires de services soutenus par l'intervention. • Divers prestataires de services se sont demandé s'ils bénéficiaient de conditions égales sur les marchés de prestation de services. • Niveau de satisfaction des clients sur la question de savoir s'ils reçoivent un appui des prestataires de services «adéquats».



Les évaluations doivent examiner si le développement de la chaîne de valeur a été appuyé et si les défaillances du marché ont été corrigées.

NOTES POUR LE CHAPITRE 5

[50] Röling N. and Wagemaker M. (Eds.), 1998. Facilitating Sustainable Agriculture: Participatory Learning and Adaptive Management in Times of Environmental Uncertainty. Cambridge: Cambridge University Press.

[51] Adapté du World report Fall 2006: The value chain approach



6 ÉVALUER LA RESPONSABILITÉ ENVERS LES CLIENTS[52]

Pour que les services de vulgarisation soient mieux à même de répondre aux exigences de leurs clients à long terme, il est essentiel que les prestataires de services rendent compte aux utilisateurs de ces services. La mesure dans laquelle cela se produit constitue, par conséquent, un facteur important de l'évaluation du système. Plusieurs bonnes méthodes de vulgarisation sont disponibles et sont basées sur des approches participatives qui devraient encourager les services à répondre aux exigences de leurs clients. Cependant, l'expérience montre clairement que l'utilisation des approches participatives ne mène pas automatiquement à la responsabilité. D'autres facteurs, dont ceux liés au pouvoir de divers groupes d'hommes et de femmes et de clients riches ou pauvres, ont une forte inci- dence sur la responsabilité. Une question cruciale dans de nombreuses évaluations est de savoir si des systèmes ont été mis en place pour garantir que les services sont axés sur les priorités et les exigences des clients cibles.

Au-delà des méthodes participatives, deux facteurs déterminent particulièrement la responsabilité: la gouvernance et la circulation des fonds. Cette rubrique décrit les principales caractéristiques des différents types de protagonistes et de secteurs des services où les évaluateurs peuvent analyser les résultats probables de leurs différents types de gouvernance et les structures de circulation des fonds en termes de responsabilité.

Le principal défi à relever en matière d'orientation de la demande et la responsabilité des services est de veiller à ce que l'offre corresponde à la demande de services. Plusieurs prestataires de services ont les compétences requises dans leur domaine de spécialisation qui est souvent technique. Cela ne corresspond pas nécessairement aux exigences des clients qui peuvent être davantage axées sur l'amélioration de la gestion agricole, l'obtention d'informations et de conseils sur la commercialisation, le développement des entreprises et l'appui juridique. Une évaluation peut examiner la manière dont ce problème est traité.

Une autre difficulté liée à la responsabilité est le l'assurance qualité. Une évaluation doit tenir compte de la qualité du point de vue des agriculteurs. Si ces derniers ont le choix, ils utiliseront des prestataires de services de vulgarisation en qui ils ont confiance et qui fournissent des services en utilisant leurs

ÉVALUER LA L'OBLIGATION REDDITIONNELLE DANS LA VULGARISATION

Questions éventuelles liées à l'évaluation	Indicateurs éventuels
• Comment les services répondent-ils aux exigences des agriculteurs en matière de contenu et de qualité? • Quelles sont les méthodes employées pour accroître la participation et stimuler la demande? • Quelles sont les méthodes utilisées pour faire connaître les prestataires de services et leurs services aux clients? • Existe-t-il des motivations pour faire correspondre l'offre à la demande – par exemple en allouant des fonds aux groupes de clients afin qu'ils achètent les services dont ils ont besoin? • Le système dispose-t-il de stratégies pour la formation et le renforcement des compétences qui sont requises?	• Des procédures de planification qui incluent le point de vue des agriculteurs. • La connaissance des agriculteurs à propos des prestataires de services disponibles. • La volonté des agriculteurs à payer les services. • Les mécanismes pour incorporer les commen taires des agriculteurs dans les plans de travail de la vulgarisation de façon continue. • Les méthodes qui incluent les exigences et les mesures concrètes pour répondre aux inquiétudes soulevées par les clients. • La disponibilité d'autres prestataires de services si les clients ne sont pas satisfaits de la qualité des services qui leur sont fournis.

propres critères de qualité. Ce sont généralement des facteurs tels que la rapidité, l'efficacité, les conseils novateurs, l'attitude respectueuse, des liens étroits dans la chaîne de valeur. Il est possible d'identifier les critères de qualité des agriculteurs au moyen d'entretiens et puis de les utiliser comme des indicateurs pour évaluer la mesure dans laquelle ces critères sont respectés par les services soutenus par le biais de l'intervention.

Comme indiqué à la rubrique deux ci-dessus, les analyses des parties prenantes sont importantes comme base pour déterminer qui utilisera l'évaluation et comment elle sera utilisée. Dans une évaluation de vulgarisation, il importe aussi d'évaluer la qualité et la dynamique des interactions entre les diverses parties prenantes afin d'appréhender les motivations qui doivent exister pour que la vulgarisation soit plus responsable envers ses clients. Par exemple, les organisations paysannes fournissent fréquemment des services à leurs membres, soit en employant leur propre personnel ou en utilisant des professionnels du secteur privé pour fournir divers services. Ces organisations sont d'ordinaire régies par les représentants élus des agriculteurs et les prestataires de services doivent donc rendre compte à ces mandants. Les revenus des prestataires dépendent généralement soit des clients, soit de l'organisation. Par conséquent, il y a fort à espérer qu'ils rendent compte aux utilisateurs. Une question cruciale est de savoir dans quelle mesure les élus représentent les intérêts de la clientèle cible. Certaines organisations paysannes sont dominées par des producteurs riches ou ceux qui ont des relations politiques et, par conséquent, ne peuvent pas être pleinement responsables envers l'ensemble de leurs membres.

Dans une évaluation de vulgarisation, il importe aussi d'évaluer la qualité et la dynamique des interactions entre les diverses parties prenantes afin d'appréhender les motivations qui doivent exister pour que la vulgarisation soit plus responsable envers ses clients.

Compte tenu du fait que lles ONG, communément privilégient les méthodes participatives, on suppose qu'elles sont généralement responsables envers les populations rurales. Pour évaluer leur responsabilité, il est important d'examiner leur structures de gouvernance et de financement. Les ONG sont souvent responsables envers les représentants de la société civile qui n'appartiennent pas au secteur agricole. Par ailleurs, elles sont souvent financées par des bailleurs de fonds extérieurs pour fournir des services dans les zones rurales. Étant donné que leur financement est généralement externe, leur responsabilité envers les clients n'est pas automatique, mais dépend de la cohérence entre les valeurs qu'elles prônent, les politiques et les pratiques de l'organisation. Très souvent, les ONG considèrent les agriculteurs comme des «bénéficiaires» plutôt que des «clients» de leurs services, ce qui a des conséquences graves sur la manière dont les organisations perçoivent leur responsabilité.

Les sociétés de commercialisation et d'approvisionnement en intrants offrent souvent des services «gratuits» en même temps que la commercialisation ou l'approvisionnement en intrants. Elles tirent leurs revenus des agriculteurs, mais le coût de la vulgarisation est généralement inclus («intégré») dans le prix des intrants ou du produit. Les prestataires de services sont responsables en amont envers la direction de l'entreprise et leur attention est principalement centrée sur la vente d'intrants ou la commercialisation et non sur les conseils indépendants fournis aux agriculteurs. Par ailleurs, s'il existe un marché compétitif pour leurs services, ils doivent fidéliser et conserver la confiance de leurs clients, ce qui peut créer une une certaine obligation redditionnelle

envers les paliers inférieurs. Pour déterminer si cette obligation redditionnelle «axée sur le marché» existe, il est important d'analyser la mesure dans laquelle les agriculteurs ont une véritable liberté de choix par rapport aux produits et aux prestataires de services. Les prestataires de services privés indépendants sont normalement directement responsables envers les agriculteurs qui leur procurent des revenus . Cependant, les projets financent parfois directement ces prestataires en vue de promouvoir le pluralisme, qui peut affaiblir par inadvertance ces liens redditionnels. Cela est un domaine important où les évaluations doivent remettre en question les demandes faites dans les cadres de résultats à propos de la manière dont la privatisation est censée renforcer la reddition des comptes.

Les services communautaires ou entre agriculteurs ciblent souvent les agriculteurs de subsistance et les petits agriculteurs des zones rurales. Ils sont généralement régis par les dirigeants communautaires et – en fonction de la qualité de cette direction – on peut supposer qu'ils sont directement responsables devant les clients qui sont souvent membres de leur communauté. Là encore, la qualité de la gouvernance est souvent un indicateur important pour déterminer si c'est bien le cas.

Les services publics fournis par les agences gouvernementales sont souvent fondamentalement faibles en matière de responsabilité envers les paliers inférieurs. Ils peuvent utiliser des méthodes participatives, mais le fait qu'ils répondent principalement aux exigences de leurs ministères et non à celles des clients a un effet dissuasif sur l'obligation redditionnelle envers les clients. Un système décentralisé dans lequel le personnel doit rendre compte aux autorités locales ou à des comités représentant des petits et moyens agriculteurs peut permettre d'accroître l'obligation redditionnelle. L'obligation des services publics de rendre des comptesest généralement liée à la qualité des institutions démocratiques locales ou nationales du pays. Par conséquent, les évaluations peuvent être en mesure d'analyser l'obligation redditionnelle du secteur public en s'appuyant sur des sources secondaires telles que les évaluations et les examens de la réforme de l'administration publique dans le pays où a lieu l'intervention.

En fin de compte, l'obligaion redditionnelle est une affaire de pouvoir. De nombreuses interventions de vulgarisation affirment «autonomiser» les clients de ces services. L'évaluation de l'obligation redditionnelle doit examiner de façon critique

si les clients ont vraiment été autonomisés mais également si ces revendications sont réalistes dans l'environnement économique, politique et culturel actuel. Si par exemple, des organisations agricoles indépendantes et démocratiques ne sont pas autorisées à fonctionner en raison de restrictions d'ordre politique, les agriculteurs auront des capacités limités pour ce qui est d'utiliser ces organisations pour faire valoir leurs revendications. Si les marchés d'approvisionnement en intrants ne sont pas compétitifs, les fournisseurs d'intrants ne seront pas encouragés à assurer des services de qualité à leurs clients. Dans tous ces cas, le service de vulgarisation peut ne pas véritablement rendre des comptes aux clients, mais l'évaluation doit reconnaître que ces restrictions peuvent être liées aux relations de pouvoir existantes qui dépassent la portée de l'intervention de vulgarisation elle-même.

Il existe, toutefois, des méthodes qui se sont avérées efficaces pour promouvoir l'autonomisation. L'une d'entre elles est l'utilisation de mécanismes de financement qui permettent aux clients de payer les services qu'ils reçoivent – soit avec leur propre argent ou avec les fonds publics qui sont mis à leur disposition parforis sous forme de bons[53]. Les premières évaluations de ces programmes ont montré les dangers des abus et de la corruption, mais étant donné que ces mécanismes sont en train d'être étoffés, c'est un domaine qui nécessite plus d'évaluations pour tirer davantage de conclusions axées des données factuelles quant à la question de savoir si «le pouvoir du portefeuille» a réellement mené à «l'auto nomisation»[54].



Les agriculteurs donneront leur point de vue sur la qualité des services.

De nombreuses interventions de vulgarisation affirment «autonomiser» les clients de ces services. L'évaluation de l'obligation redditionnelle doit examiner – de façon critique – si les clients ont vraiement été autonomisés mais également si ces revendications sont réalistes dans l'environnement économique, politique et culturel actuel.

NOTES POUR LE CHAPITRE 6

[52] La rubrique deux ci-dessus examine comment les évaluations elles-mêmes contribuent à l'obligation redditionnelle. Cette rubrique examine la manière dont les évaluations elles-mêmes évaluent les relations redditionnelles au sein des systèmes de vulgarisation, cela étant un aspect important de la qualité de n'importe quel service de vulgarisation.

[53] Neuchatel Initiative; 2003; Financing Extension Services

[54] Un exemple des nouvelles méthodes de financement a été évalué dans: República del Perú: Proyecto de Desarrollo del Corredor Puno-Cusco; 2006; Evaluación intermedia.



7 ÉVALUER LES DÉFIS EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES DANS L'ÉVALUATION DE LA VULGARISATION

D'une manière générale, une organisation de vulgarisation doit être évaluée en fonction de la manière dont elle a renforcé les capacités afin de:

- coordonner, guider et faciliter les tratravaux de consultation au sein de ces secteurs spécifiques de services de vulgarisation agricole
- planifier, mettre en œuvre et suivre les activités de vulgarisation, de formation et de consultation
- appliquer les méthodologies et approches de vulgarisation appropriées conformément aux tâches courantes du personnel de vulgarisation.

Il faut renforcer les capacités des institutions de vulgarisation, des dirigeants et du personnel de terrain pour leur permettre de faire face aux nouveaux défis liés à la transition vers des services de vulgarisation davantage axés sur la demande et le marché. Les évaluations devront déterminer si les capacités ont suivi le rythme de ces évolutions.

Les attentes des agriculteurs quant à ce qu'ils devraient recevoir de leurs conseillers ont considérablement évolué au cours de ces dernières années. Il faut renforcer les capacités des institutions de vulgarisation, des dirigeants et du personnel de terrain pour leur permettre de faire face aux nouveaux défis liés à la transition vers des services de vulgaisation davantage axés sur la demande et le marché. Les évaluations devront déterminer si les capacités ont suivi le rythme de ces évolutions. Les services de vulgarisation doivent renforcerleurs capacités techniques, ainsi que leurs aptitudes en matière d'encadrement et de communication afin d'être en mesure de catalyser la transition et garantir que les services satisfassent aux exigences des agriculteurs. À présent, ces exigences sont souvent axées sur les marchés, l'entreprise et le développement de la chaîne de valeur,domaines dans lesquels les compétences du personnel de vulgarisation régulier sont faibles. Au demeurant, il est difficile pour les organisations de vulgarisation de s'adapter au changement apporté au cadre politique et institutionnel des connaissances en matière d'agriculture et il est extrêmement difficile de valoriser les ressources humaines disponibles avec la célérité exigée.

L'éventail de compétences correspondant aux nouveaux rôles des services de vulgarisation peut comprendre:

- les aptitudes en matière d'encadrement et de communication
- les compétences techniques
- les outils et les compétences en matière de gestion de la production
- les compétences dans le domaine de l'agroalimentaire et de la commercialisation

ÉVOLUTION DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE TÂCHES ET DE COMPÉTENCES DANS LA RÉFORME DE LA VULGARISATION AU KENYA

Le tableau suivant indique comment les tâches et les compétences correspondantes requises dans un scénario de transition peuvent être analysées. Dans ce cas l'intervention était axée sur le passage au Kenya de la vulgarisation classique à un système de vulgarisation axé sur le marché et la demande. En conséquence, l'accent n'était pas mis sur les compétences techniques mais sur les compétences particulières requises pour la transition.

Tâches	Compétences requises
Planifier et gérer des services de conseil efficaces – pour les responsables de la vulgarisation	• Établir des plans stratégiques pour répondre aux besoins et aux exigences des clients • Établir des plans commerciaux pour les services de vulgarisation • Exposer brièvement la structure et le plan de dotation en effectifs • Mettre en œuvre et surveiller les activités • Établir des réseaux et des liens avec les protagonistes du marché, les institutions de recherche et les autres partenaires • Assurer le leadership et la supervision du personnel en période de transition (gestion du changement)
Conseiller et communiquer efficacement avec les agriculteurs	• Amorcer le contact et établir des relations de confiance avec les agriculteurs grâce à des conseils judicieux • Comprendre les principes et le processus d'une bonne communication • Choisir et appliquer les supports de communication appropriés • Utiliser la communication écrite et orale • Choisir et appliquer les méthodologies de vulgarisation appropriées • Établir et maintenir un dialogue constructif avec différentes catégories d'agriculteurs
Faciliter l'autonomisation des agriculteurs et le développement organisationnel	• Faciliter la mobilisation des groupes d'exploitants agricoles et leur évolution en organisations démocratiques • Former et conseiller les dirigeants d'associations d'agriculteurs sur le développement organisationnel, le lobbying et la promotion • Fournir des conseils de base sur les aspects juridiques du développement organisationnel • Faciliter les liens avec les organisations de niveau supérieur
Mettre en pratique les nouvelles connaissances et technologies dans les exploitations agricoles	• Appréhender le système d'innovation actuel • Faciliter la formulation des exigences en matière de recherche et l'expliquer aux institutions pertinentes • Mettre en réseau les protagonistes • Évaluer la pertinence des technologies • Mettre en pratique les conclusions et les résultats de la recherche grâce à des stratégies efficaces de diffusion

QUESTIONS ET INDICATEURS LIÉS AU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Questions éventuelles liées à l'évaluation	Indicateurs éventuels
• Quelles sont les compétences et les qualifications requises par la mise en application de l'intervention et existe-t-il des ressources humaines adéquates disponibles correspondant à ces exigences – quelles sont les lacunes? • Quelles sont les méthodes incluses dans l'intervention pour combler ces lacunes? • L'intervention contribue-t-elle au renforcement et à la gestion des capacités s humaines de manière durable ou repose-t-elle sur les «solutions miracles» sous forme d'une formation ponctuelle ou de bourses individuelles? • L'intervention inclu-t-elle des méthodes viables de renforcement des capacités des organisations/des groupes de producteursagricoles?	• Exigences en matière de compétences et de qualifications remplies • Nombre des membres du personnel formés (et retenus) • Mesure dans laquelle le personnel affirme avoir été en mesure d'utiliser ces compétences qu'il a acquises • Rapport entre thèmes de formation et exigences du client • Niveaux de soutien aux accords et aux institutions de la formation durable • Niveaux de soutien au renforcement des capacités des organisations/groupes de producteurs agricoles.

- L'agro-industrie et les compétences en matière de commercialisation
- la gestion de la qualité du service et le partenariat
- l'orientation du marché
- le développement organisationnel
- les «compétences générales»: promotion de l'égalité des sexes, compréhension de la pauvreté, des aspects de la vulnérabilité et du VIH/Sida
- la gestion des conflits
- la capacité à comprendre et à communiquer les probabilités par rapport aux informations sur le climat et les marchés.

Les évaluations doivent examiner si ces compétences existent ou si elles sont en cours de développement avec l'appui de l'intervention. Les priorités entre ces diverses compétences seront différentes en fonction des types d'intervention et le renforcement des capacités peut être poursuivi de diverses manières.

De nombreuses années de négligence du renforcement des capacités et des compétences dans le domaine de la vulgarisation signifient qu'il existe dans la plupart des pays de grands besoins non satisfaits d'investissement dans ces domaines. Lors de l'évaluation de la viabilité de toute intervention de vulgarisation, il est essentiel que soient dûment pris en compte le renforcement et le maintien des capacités des ressources humaines. Il sera par conséquent souvent opportun pour l'évaluation d'examiner comment l'intervention reflète et - traite les capacités en ressources humaines disponibles et les difficultés rencontrées par les divers prestataires de services et le système en général. Tout d'abord, cela inclut un examen minutieux des buts et objectifs de l'inter vention en termes de capacités et de compétences humaines nécessaires, par exemple: qu'est-il exigé des organisations, des responsables de la vulgarisation et du personnel de vulgarisation? Ensuite, il faut évaluer comment ces exigences correspondent aux capacités réelles disponibles en ressources humaines et si les carences éventuelles sont abordées lors de l'intervention et la manière dont elles le sont.

Malheureusement, certaines interventions à court terme «débauchent» le personnel ou «vident» un marché national ou régional de ses ressources humaines limitées grâce à des poli tiques salariales attractives. Les conséquences de ces solutions à court terme en termes de viabilité doivent retenir l'attention des évaluations. Dans certains programmes, on soutient que le renforcement des capacités du personnel est trop onéreux, car le personnel formé et qualifié a tendance à chercher un autre emploi dès qu'il en a l'opportunité. Les effets positifs plus importants du renforcement des capacités sous forme d'une contribution de ces personnes à d'autres secteurs de la société doivent toutefois être pris en compte. Les évaluations peuvent contribuer davantage à encourager une vision élargie de cette question en suivant la destinée des membres du personnel qualifiés après leur départ du programme et en incluant ainsi une évaluation de leur contribution au développement rural en général.

Une difficulté particulière en termes de développement des ressources humaines



Les évaluateurs peuvent observer la situation et déterminer si les conseillers disposent des compétences adéquates pour la tâche.

concerne la capacité des organisations paysannes à exercer des pressions pour obtenir des services de vulgarisation plus efficaces. Les organisations paysannes établies réalisent que leurs membres s'intéressent vivement à avoir un accès accru à des services de formation et de conseils efficaces. Elles réalisent, par ailleurs, qu'elles doivent prendre part à des activités de concertation sur ces questions afin de répondre de manière durable aux intérêts de leurs membres. Mais nombre d'entre elles ont des lacunes dans ce domaine car elles ne disposent pas des capacités et des connaissances concernant les questions fondamentales liées à la vulgarisation. Cela signifie que dans certains cas, il peut être important d'évaluer l'intervention de la vulgarisation en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle elle a renforcé les ressources humaines au sein des organisations paysannes.

NOTES POUR LE CHAPITRE 7

[55] Un exemple tiré de l'élaboration d'un programme de formation: renforcement des capacités des conseillers agricoles dans les services de vulgarisation axés sur la demande, élaboré par DAAS pour l'Unité de coordination du secteur agricole au Kenya en 2009.



8 ÉVALUER LA DURABILITÉ DES INTERVENTIONS DE VULGARISATION

Les interventions de vulgarisation ont une mauvaise réputation en ce qui concerne la durabilité. Pour de nombreuses raisons, notamment une faible appropriation, les partenaires locaux ne réussissent pas à maintenir et à faire fond sur les réformes au sein de l'organisation quand le du financement externe prend fin. La plupart des interventions ne parviennent pas à mettre cela en évidence car elles sont menées pendant ou à la fin de l'intervention.

Les évaluations peuvent-elles apprécier la durabilité?

Les interventions de vulgarisation ont une mauvaise réputation en ce qui concerne la durabilité. Pour de nombreuses raisons, notamment une faible appropriation, les partenaires locaux ne réussissent pas à maintenir et à faire fond sur les réformes au sein de l'organisation quand le financement externe prend fin. La plupart des interventions ne parviennent pas à mettre cela en évidence car elles sont menées pendant ou à la fin de l'intervention. Pendant que l'intervention est en cours, l'évaluateur en est réduit à faire des hypothèses,reposant sur un raisonnement inductif, sur ce qui peut se passer à la fin de l'intervention. Ces programmes de financement sont rarement disposés à investir dans des études ex post pour chercher ce qui s'est révélé réellement durable car cela peut exiger que l'on retourne examiner ce qui s'est passé des années après la fin de l'intervention et la clôture des lignes budgétaires. Les évaluateurs euxmêmes peuvent ne pas être en mesure de résoudre cette énigme, mais doivent être transparents en ce qui concerne la mesure dans laquelle ils peuvent évaluer de manière vérifiable la durabilité.

La durabilité de la vulgarisation porte sur différents aspects mais dépend principalement de trois facteurs:

- la faculté d'adaptation aux changements (climat, structures institutionnelles, sécurité, politiques, marchés, a propriété foncière etc.)
- une appropriation forte et claire
- un financement durable.

La faculté d'adaptation aux changements

Les interventions de vulgarisation sont effectuées dans un monde instable. La durabilité est parfois mieux servie par la création de structures disposées à abandonner les méthodes qui n'ont plus leur utilité et qui se «recréent» pour satisfaire de nouvelles exigences. Cela crée des difficultés pour les évaluations pour ce qui est de juger de la signification du terme «durabilité», par exemple:

- Les technologies qui sont convenables dans des conditions climatiques «normales» peuvent ne pas s'avérer durables face au nombre croissant de tempêtes, d'inondations et de sécheresse. Quelles sont donc les implictions pour les agences de

vulgarisation en termes de formulation de recommandations et de conseils?

- Dans le cadre des processus de restructuration, par exemple: une décentralisation importante – où la structure du «système» qui est élaboré demeure floue – qu'est-ce que l'on peut supposer être un système durable de responsabilités et de financement pour la vulgarisation?
- Si, en raison d'un conflit, le contrôle de la gestion d'une partie du pays par le gouvernement est incertain et si les projets humanitaires de distribution de «semences et d'outils» dominent les services agricoles, quelles pistes devrait-on explorer pour un développement durable?
- Lorsque la propriété foncière repose entre les mains d'iimportants opérateurs commerciaux , est-il alors plus «viable» d'abandonner les services de vulgarisation aux petits exploitants ou d'identifier de nouvelles et véritables perspectives d'investissement public?

Les évaluations seront rarement en mesure de fournir des réponses claires à ces questions, mais un processus d'évaluation évolutive peut aider les utilisateurs de l'évaluation à jeter un regard critique sur la manière dont ils maintiennent un minimum de durabilité dans une situation d'instabilité et du bouleversement. Même s'il n'existe pas deréponse , il est important de s'assurer que les indicateurs passés de durabilité ne sont pas appliqués lorsqu'ils ne sont manifestement plus pertinents.

Durabilité et appropriation

L'un des principaux obstacles à la la réalisation d'une réforme durable de la vulgarisation est d'assurer l'appropriation. Cela pose particulièrement problème dans les projets de vulgarisation de durée limitée et les initiatives présentant des méthodes compliquées qui de l'avis de tous ont de piètres résulats en matière de contribution s à une amélioration durable des services accessibles aux agriculteurs.

CINQ NIVEAUX DE L'APPROPRIATION DE LA VULGARISATION

Niveau	Questions éventuelles
Niveau des agents de vulgarisation sur le terrain	• Les agents de vulgarisation considèrent-ils les nouvelles méthodes comme faisant partie de leurs activités normales ou comme une mission qui leur est confiée tant que le projet leur fournit leurs indemnités de voyage et autres avantages?
Niveau des systèmes de gestion	• Les responsables de la vulgarisation ont-ils intégré les nouvelles méthodes à leurs systèmes de gestion et à la manière dont ils évaluent les rendements de leur personnel, etc.?
Niveau de la programmation du développement rural	• Les décideurs dans le secteur rural ont-ils trouvé l'intervention utile dans le cadre de leurs activités agricolese, de gestion des ressources naturelles, d'évolution du marché et de programmation et cela se reflète til dans les priorités budgétaires (couvrent-ils les dépenses renouvelables des services de vulgarisation en utilisantleurs propres ressources)?
Niveau de cohésion politique	• Les décideurs ont-ils trouvé une cohérence entre les nouvelles méthodes et politiques de vulgarisation et la politique globale de développement rural et l'environnement politique dans lequel ils travaillent?
Niveau d'harmonisation des financements et des engagements	• Les bailleurs de fonds de ces nouvelles méthodes de vulgarisation ont-ils trouvé l'intervention suffisamment pertinente et importante pour accorder la priorité aux engagements budgétaires continus après l'interruption du financement externe?

Malgré l'importance relativement forte et le potentiel de durabilité des services intégrés, il existe peu d'informations factuelles sur le potentiel ou les conséquences de ces services pour les agriculteurs pauvres. Par conséquent, il est très important que les évaluations se concen trent sur ces ententes contractuelles et évaluent leurs résultats.

Évaluer la durabilité dans les systèmes intégrés

Peut-être le plus grand bouleversement dans les systèmes agroalimentaires aujourd'hui est l'augmentation des investissements des acteurs internationaux et nationaux dans le foncier et dans la production . Il en résulte une modificatione des types de conseils dont les agriculteurs ont besoin et la manière dont ils accèdent aux services de vulgarisation. L'un des types de vulgarisation en forte croissance aujourd'hui est celui des services intégrés dans d'autres types d'accords commerciaux, tels que les mécanismes de sous-traitance et la production sous contrat. Cela implique un accord entre un promoteur – généralement un spécialiste de la transformation et/ou un exportateur de produits – et un certain nombre de petits exploitants agricoles pour la livraison des matières premières. Le promoteur offre généralement différentes formes d'aide pour leur production, tels que des intrants, le crédit, la certification de la qualité, la formation, les conseils, et l'achat de la récolte – en contrepartie de l'assurance de l'approvisionnement des produits. Ce genre de dispositif est actuellement le meilleur moyen de commercialisation entre petits exploitants dans de nombreux pays.

Ces systèmes ont une durabilité interne dans le cadre du concept. Les frais reliés à la prestation de services sont généralement cachés dans le prix du produit (mais pas systématiquement – parfois la transparence des coûts est assurée et les agriculteurs sont tout à fait conscients du montant qu'ils paient pour les services de vulgarisation). L'objectif du promoteur est avant tout de garantir un approvisionnement fiable et important en matières premières de bonne qualité au bon moment. Les services de vulgarisation sont souvent fournis dans ces systèmes dans les lieux où les petits exploitants dominent la production d'un produit donné, mais n'ont pas de produits commercialisables et ont une connaissance limitée des exigences du marché.

Ce sont des services axés sur des produits spécialisés, et on saurait attendre d'eux qu'ils accordent la priorité aux intérêts des agriculteurs. Néanmoins, en fonction de la manière dont ces accords sont mis en œuvre, ils peuvent créer une situation favorable à l'industrie agroalimentaire et aux petits producteurs, surtout s'ils sont complétés par la vulgarisation assurée par d'autres institutions qui fournissent des services plus indépendants et davantage axés sur la gestion agricole pour permettre aux agriculteurs de mieux se faire entendre dans ces accords commerciaux.

Malgré l'importance relativement élevée et la viabilité potentielle des services intégrés, il existe peu de d'informations factuelles sur le potentiel qu'offrent ces services ou leur importance pour les agriculteurs pauvres. Par conséquent, il est très important que les évaluations se concentrent sur ces ententes contractuelles et évaluent leurs résultats. Le problème est que les mécanismes de sous-traitance et l'agriculture contractuelle sont généralement entièrement gérés par des acteurs du secteur privé, et à certains égards ne sont donc pas soumis à l'évaluation des agences publiques, des organisations paysannes, des ONG et des agences de développement. Toutefois, les gouve nements, les bailleurs de fonds et les organisations paysannes recherchent de plus en plus des moyens de créer des politiques de partenariat public-privé et de soutenir les institutions pour encourager et réglementer ces nouveaux accords. Cela peut constituer un point de départ important pour l'évaluation.



PERSPECTIVES D'AVENIR: AMÉLIORER ET GARANTIR L'UTILITÉ DE L'ÉVALUATION DE LA VULGARISATION

9

« Tom et moi avons commencé à mener des formations sur l'évaluation... et nous avons toujours commencé par un exercice de comparaison de la vulgarisation et des difficultés liées à l'évaluation, en essayant d'aider le personnel de vulgarisation et les participants aux programmes à établir des liens avec cette notion étrangère de l'évaluation qui suscite souvent la peur. Dans l'ensemble, cet exercice a montré que les éducateurs spécialisés en vulgarisation œuvrent à s'assurer que les gens utilisent les informations. Il en va de même pour les évaluateurs.

Les éducateurs spécialisés en vulgarisation passent énormément de temps à réfléchir aux moyens de surmonter la résistance au changement. Il en va de même pour les l évaluateurs . Les éducateurs spécialisés en vulgarisation tout comme les évaluateurs s'inquiètent au sujet de la communication des connaissances sous une forme que que tout le monde puisse comprendre et utiliser. Il en va de même pour les évaluateur.» (Patton 2011:59)

La complexité de l'évaluation de la vulgarisation peut paraître décourageante, mais la principale conclusion à tirer de ce Guide est que les décisions doivent être prises en se fondant sur une analyse des besoins des utilisateurs, des ressources disponibles et une connaissance de ce que les différentes parties prenantes trouvent crédibles. Aucune évaluation n'est susceptible de fournir une «norme absolue» pour aborder toutes les questions soulevées dans le présent guide, toute-fois les évaluations peuvent être structurées de façon à éviter les erreurs les plus communes et les perceptions erronées qui existent à propos de l'évaluation de la vulgarisation.

Grâce à l'ouverture aux différentes perspectives des diverses configurations de parties prenantes impliquées dans la vulgarisation, il est possible (quoique peutêtre difficile) de conserver la confiance et de maintenir l'engagement de ceux qui ont besoin d'utiliser les évaluations. Comme le souligne la citation ci-dessus, les évaluateurs et les agents de vulgarisation ont beaucoup en commun. Il est à espérer que le présent Guide ait permis de trouver ces points communs pour mieux comprendre la manière

Aujourd'hui, la plupart des évaluations de la vulga-risa- tion cherchent à savoir «si l'on fait bien les choses» en terme de qualité et d'impact de l'intervention donnée par rapport à la méthode traditionnelle ou d'autres méthodes de vulgarisation. Il est cependant important de reconnaître qu'il convient de démontrer si la vulgarisation est vraiment nécessaire, si elle doit faire partie des porte-feuilles de placements ou si l'argent serait mieux dépensé ailleurs – «si nous avons choisi la bonne route».

d'évaluer et d'améliorer la performance de la vulgarisation.

Enfin, pour décider si et comment évaluer une intervention de vulgarisation, il est important de prendre du recul et de se rappeler que la vulgarisation n'est jamais une fin en soi, mais plutôt un moyen parmi tant d'autres d'assurer la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance durables, des aliments moins chers ou une meilleure gestion des ressources naturelles. Cela peut sembler évident, mais les évaluations ne déterminent pas toujours si les agriculteurs seraient davantage en mesure d'accéder à la connais sance, aux conseils et à la facilitation dont ils ont besoin si les fonds consacrés à la vul garisation étaient plutôt investis dans l'éducation de base, les infrastructures, ou la fourniture d'intrants. Aujourd'hui, la plupart des évaluations de la vulgarisation cherchent à savoir «si l'on fait bien les choses» en terme de qualité et d'impact de l'intervention donnée par rapport à la méthode traditionnelle ou d'autres méthodes de vulgarisation. Il est cependant important de reconnaître qu'il convient également de démontrer si la vulgarisation est vraiment nécessaire, si elle doit faire partie des portefeuilles de placements ou si l'argent serait mieux dépensé ailleurs choisi – «si nous avons choisi la bonne route».

Le présent Guide
peut être téléchargé
à l'adresse suivante :
www.g-fras.org

ISBN: 978-3-9523901-2-2

Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS)
c/o Agridea Eschikon 28
8315 Lindau
Suisse
Tél. 0041-(0)52 354 97 64
info@g-fras.org
www.g-fras.org

global forum for rural advisory services
forum mondial pour le conseil rural
foro global para los servicios de asesoría rural

Le présent Guide a été élaboré par le Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS). Il vise à aider ceux qui participent à l'évaluation de la vulgarisation à déterminer comment effectuer des évaluations plus détaillées, rigoureuses, crédibles et utiles. Le Guide aide les lecteurs à comprendre les différents types d'évaluation afin de décider de ce qui est le mieux adapté à leur situation et à accéder à d'autres sources d'informations théoriques et pratiques. Le Guide est destiné principalement à quatre groupes de parties prenantes de l'évaluation :

- Ceux qui commandent et gèrent les évaluations
- Les évaluateurs professionnels et le personnel chargé de surveiller les systèmes
- Les professionnels participant à la formation et à l'éducation des évaluateurs
- Les chercheurs explorant les moyens de coordonner leurs efforts avec les initiatives d'évaluation

Le processus d'élaboration du présent guide a commencé en 2010 avec un examen des ouvrages sur les méthodes d'évaluation ayant trait à la vulgarisation et une méta-évaluation des études de cas de la vulgarisation. Suite à de vastes consultations avec de nombreuses parties prenantes, ces documents ont servi de référence pour l'élaboration d'une version préliminaire du présent Guide. En 2011, le Guide a été finalisé en tenant compte des observations reçues.